



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale du Trésor

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

N° 18 - Février 2022

La sécurité alimentaire en AEOI

Editorial

Chers lecteurs,

Avec ce numéro de février de notre lettre économique régionale, nous introduisons une nouveauté. Jusqu'à présent un mois sur deux, un numéro était consacré à un sujet « macro-économique » et un autre à un sujet « développement durable ». Désormais, une fois par trimestre, vous aurez le plaisir de lire un numéro consacré à un sujet « agricole ». Nous inaugurons cette nouvelle formule ce mois-ci avec un numéro consacré à la sécurité alimentaire dans notre région d'Afrique de l'Est-Océan Indien.

Ce sujet est devenu de plus en plus prégnant ces dernières années avec une sécheresse persistante dans le nord du Kenya, l'Éthiopie et la Somalie, dont les médias rapportent régulièrement les conséquences dramatiques. A cela s'ajoutent les conséquences des récentes invasions de criquets pèlerins, qui ont touchées plusieurs de nos pays (souvent les mêmes qui sont frappés par la sécheresse). Enfin comment ne pas avoir aussi à l'esprit les conséquences sur les productions agricoles du changement climatique de plus en plus visible dans nos pays, avec des saisons sèches et des pluies décalées, perturbant les cycles agricoles. Pour couronner le tout, si nos pays sont souvent des pays dont l'économie est dominée par l'agriculture, il s'agit souvent d'une agriculture de subsistance, avec au final un paradoxe : si les exportations de nos pays sont largement dominées par les commodités agricoles (café, thé, horticulture), ces mêmes pays dépendent des importations pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Le conflit en Ukraine révèle notamment cette forte dépendance à la Russie et l'Ukraine pour les importations de blé mais aussi d'engrais. Trois mots définissent la région AEOI en matière de sécurité alimentaire : vulnérabilité, dualité agricole et dépendance aux importations.

Je voudrais particulièrement remercier Antoine Petit qui pendant 6 mois a travaillé aux côtés de Vincent Abt, en tant que stagiaire du Pôle « agricole et agroalimentaire », et a mis la dernière main à ce numéro avant de nous quitter. Bravo Antoine et bonne continuation. Et un grand merci à nos collègues des services économiques d'Addis-Abeba, Dar-es-Salaam, Kampala, Khartoum et Tananarive pour leur travail. Bonne lecture.

Jérôme BACONIN

Chef du Service économique régional

Sommaire

- Glossaire et note méthodologique
- Perspectives régionales
- Le graphique du mois
- Communauté d'Afrique de l'Est : Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie
- Corne de l'Afrique : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Soudan
- Océan Indien : Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles
- Vos contacts SE/SER

Glossaire et note méthodologique

Autosuffisance alimentaire : Mesure dans laquelle un pays peut satisfaire ses besoins alimentaires à partir de sa propre production intérieure. (FAO 1999)

Céréales : Plantes consommées pour leurs grains, généralement sous la forme de farine plus ou moins complète. Ici, la catégorie regroupe le blé, le riz, le seigle, l'avoine, le maïs, l'orge, le millet, le sorgho.

Huiles végétales : La catégorie regroupe ici les plantes définies dans la catégorie « oléagineux » mais transformées sous la forme d'huile comme l'huile de palme, de colza, de tournesol ou encore d'olive.

IDR : *Import Dependency Ratio*. Pourcentage de dépendance aux importations pour un pays et un produit donné. Se calcule de la façon suivante :
$$\frac{Import}{Import+Production-Export} \frac{\Delta Stock}{\Delta Stock} \%$$

Insécurité alimentaire : Une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à une alimentation sûre et nutritive suffisante pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine. Cela peut être dû à l'indisponibilité de la nourriture et/ou au manque de ressources pour se procurer de la nourriture. L'insécurité alimentaire peut être vécue à différents niveaux de gravité (FAO). Les populations classées en IPC3 et + sont considérées comme en insécurité alimentaire.

Phase IPC1 : Insécurité alimentaire minimale, les ménages sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans changer leurs habitudes quotidiennes. (IPC Info)

Phase IPC2 : Stress, les ménages ont une consommation alimentaire adéquate mais sont incapables de faire face à certaines dépenses non alimentaires essentielles. (IPC Info)

Phase IPC3 : Crise, les ménages présentent des déficits de consommation alimentaire qui se traduisent par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure à la normale. (IPC Info)

Phase IPC4 : Urgence, les ménages présentent d'importants écarts de consommation alimentaire qui se traduisent par une malnutrition aiguë et une surmortalité très élevées. (IPC Info)

Phase IPC5 : Famine, les ménages souffrent d'un manque extrême de nourriture et/ou d'autres besoins fondamentaux. Le dénuement et des niveaux de malnutrition aiguë critiques sont évidents. (IPC Info)

Légumineuses : Ensemble des plantes de la famille des Fabacées, la catégorie regroupe principalement les haricots, les pois, les lentilles, les arachides, les pois chiches.

Mha : Millions d'hectares soit 10^{10} m^2

MT : Millions de Tonnes soit 10^9 kg .

MUSD : Millions de dollars américains.

Oléagineux : Plantes cultivées pour leurs graines riches en matière grasse, regroupe ici des graines riches en matières grasses mais à l'état brut, non transformé (colza, tournesol, sésame, soja, graines de palme, etc.)

Sécurité alimentaire : La sécurité alimentaire consiste à assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin (FAO, 1983)

Souveraineté alimentaire : Le droit des communautés à contrôler les aliments qui leur sont proposés, ainsi que la manière dont ces aliments sont produits et cultivés. (FAO 1996)

SSR : *Self Sufficiency Ratio*. Pourcentage d'autosuffisance pour un pays et un produit donné. Se calcule de la façon suivante :
$$\frac{Production}{Import+Production-Export-\Delta Stock} \%$$

Tubercules : La catégorie regroupe ici les racines riches en amidon consommées dans l'alimentation humaine principalement les pommes de terre, le manioc, les patates douces, l'igname.

Zone agroécologique : Unité de cartographie des ressources terrestres, définie en termes de paramètres climatiques, topographiques, pédologiques et présentant une gamme spécifique de potentiels et de contraintes pour l'utilisation des terres (FAO 1996).

Perspectives régionales

Par le SER de Nairobi

Entre crises climatiques, systèmes agricoles sous tension et dépendance aux importations, la sécurité alimentaire en AEOI témoigne d'une grande vulnérabilité malgré une forte volonté politique d'amélioration

Malgré des économies largement construites autour de l'agriculture et une amélioration des performances du secteur agricole ces dernières années, la plupart des pays de la région peinent à assurer la sécurité alimentaire de leurs habitants. En cause : des zones parfois très arides, une forte vulnérabilité aux événements climatiques (inondations, sécheresses, cyclones), une instabilité politique dans certains pays et une croissance démographique record (+2,8%/an). La crise COVID-19 aura mis sous tension des systèmes alimentaires déjà fragilisés, observant une forte augmentation du prix des denrées alimentaires sur les 2 dernières années, augmentation qui devrait encore s'accroître avec le conflit ukrainien. On estime ainsi que plus de 27 millions de personnes seraient actuellement en situation d'insécurité alimentaire aiguë en AEOI soit 6,7 % de la population.

Une forte vulnérabilité climatique qui conduit à un niveau élevé d'insécurité alimentaire



Figure 1: Insécurité alimentaire en AEOI (IPC 2022)

L'Afrique de l'Est et l'Océan Indien connaissent depuis de nombreuses années des aléas climatiques majeurs mettant en péril la sécurité alimentaire des populations locales. Depuis près de 2 ans, l'Afrique de l'Est est ainsi affectée par **une sécheresse historique**. Avec des précipitations d'octobre à novembre 2021 50% plus faibles que la moyenne décennale, le Nord du Kenya, le Sud de l'Éthiopie et le Sud-Ouest de la Somalie sont particulièrement touchés et connaissent une 3^{ème} saison des pluies consécutive où le niveau des pluies est particulièrement faible. L'impact sur la production agricole est significatif, le faible enherbement contraint les éleveurs à limiter le chargement dans les pâtures et a fait chuter la production de lait. Cette sécheresse s'inscrit dans un contexte déjà difficile dû aux **invasions de criquets pèlerins** – qui ont touché une dizaine de pays dans la région – et aux **conflits armés dans certaines zones**. En conséquence, en octobre 2021, le sorgho et le maïs étaient vendus à des prix 70 à 100% supérieurs à ceux observés sur la même période en

2020, et jusqu'à 60% plus élevés que la moyenne quinquennale. Le climat aride touche également de manière récurrente les pays limitrophes comme le Soudan, l'Érythrée, Djibouti ou encore le Rwanda, ayant pour conséquences de fortes baisses de rendements et des montées des prix similaires. À l'inverse certains pays souffrent d'un surplus d'eau : le Burundi et le Soudan du Sud subissent notamment de plein fouet **la montée des eaux** sur les rives du lac Tanganyika ou du Nil. Dans l'Océan Indien, de **violentes tempêtes** – comme **la tempête Batsirai** qui a détruit en février 2022 jusqu'à 70 % des cultures maraîchères – renforcent la progression de l'insécurité alimentaire dans la région. À Maurice, la tempête Batsirai devrait par exemple renforcer une inflation qui suit déjà une pente ascendante : les prix des denrées alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) ayant augmenté de 10 % entre décembre 2020 et décembre 2021. On estime que les 48 heures d'alerte cyclonique aurait coûté 3 milliards de roupies à l'économie mauricienne, soit environ 60 MEUR du fait de l'arrêt de nombreuses activités. En raison des dérèglements climatiques, les phénomènes extrêmes de ce type pourraient être amenés à se multiplier et renforcer une insécurité alimentaire sévère dans la région.

Début 2022, on estime ainsi que 27,1 millions d'habitants de la zone AEOI étaient en situation d'insécurité alimentaire aigüe (Phase IPC3 ou plus) soit 6,7 % de la population. Toutefois, ce chiffre est certainement sous-estimé du fait de certaines zones rendues inaccessibles par les conflits armés. Les dernières prévisions de la FAO, antérieures à la crise ukrainienne, laissaient déjà penser que ce chiffre pouvait augmenter d'ici à la fin de l'année 2022. La forte dépendance des pays de la région aux importations de blé et d'engrais en provenance d'Ukraine et de Russie devrait nécessairement augmenter encore un peu plus ces estimations. **Le principal défi réside aujourd'hui dans l'amélioration des rendements et la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires pour faire face à la forte croissance démographique de la région** (+2,8 % par an). A titre d'exemple, en 10 ans la production de céréales au Kenya a augmenté de 13,6 % alors que la population a augmenté de 28,6 % : de telles disparités conduisent à rendre les pays de plus en plus dépendants aux importations de certaines denrées alimentaires.

De nombreuses politiques publiques mises en place pour favoriser la sécurité et l'autonomie alimentaire

Si les gouvernements ont pour la plupart priorisé le sujet de la sécurité alimentaire dans leurs interventions, leur mise en œuvre peut prendre différentes formes. Certains pays ont notamment mis en place des **plans de transformation agricole** pour améliorer la productivité de leurs systèmes de production : c'est le cas notamment du Kenya à travers le *Big Four Agenda* et l'*Agriculture Sector Transformation and Growth Strategy*, de Maurice à travers les *Sustainable Diversified Agri-food Sector Strategies*, de la Tanzanie à travers *Vision Tanzanie 2025*. En Somalie ou au Soudan, la lutte contre l'insécurité alimentaire a par contre depuis longtemps été **externalisée aux organisations humanitaires** – essentiellement internationales – comme le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM ou *WFP – World Food Programme*). Au Soudan, le PAM a notamment préfinancé en 2020 et 2021, l'achat de 200 000 tonnes de blé pour le compte des autorités soudanaises. De même, pour les besoins internes au PAM au Soudan, l'organisation internationale procède à l'achat local de 100 à 300 000 tonnes de sorgho par an.

La crise Covid-19 a mis à l'épreuve les différents systèmes alimentaires de la région et la capacité des populations locales à accéder à certaines denrées alimentaires, compte tenu des difficultés rencontrées à l'importation, notamment sur les plans logistique et de l'augmentation des coûts de transport (frets maritime, aérien et terrestre) et de la limitation des déplacements au sein même des pays pendant de nombreux mois. Certains pays ont mis en place des filets sociaux et des plans de soutien à la population, d'autres ont bénéficié de soutiens financiers internationaux qui ont permis de répondre en urgence à la crise. A l'occasion de l'*UN – Food Systems Summit (FSS)* qui s'est tenu en septembre 2021, de nombreux pays ont rappelé l'importance de définir de véritables stratégies pour transformer les systèmes alimentaires, renforcer l'autonomie alimentaire des pays et enrayer l'insécurité alimentaire qui touche de nombreuses régions. **Le conflit en Ukraine devrait accentuer l'impact de la dépendance aux importations,** par une augmentation notable du coût de certaines denrées alimentaires (comme le blé) et des matières premières (comme les engrais).

Une dualité des agricultures : entre grand export et dépendance aux imports de commodités

Les Self Sufficiency Ratio (SSR) des principaux pays de la zone font apparaître une forte homogénéité dans les capacités à fournir ou ne pas fournir certaines denrées alimentaires à leur population. On constate des SSR entre 80 % et 100 % pour les tubercules, les céréales, et les fruits et légumes. De même pour les produits d'origine animale. **Ces taux ne reflètent néanmoins pas une forte dépendance aux importations pour certains types de céréales comme le blé et le riz,** qui figurent parmi les principaux postes d'importation de produits agricoles en AEOI (8,2MT pour le blé et 3,4 MT pour le riz). Ces taux pour les produits d'origine animale traduisent par ailleurs davantage un alignement de la consommation locale sur la production locale que la couverture de besoins réels. **Pour ce qui concerne les huiles végétales et les sucres raffinés,** les SSR sont quant à eux inférieurs à 50 % et nécessitent d'être fortement compensés par des importations. Les huiles végétales – principalement l'huile de palme – et le sucre représentent ainsi **d'autres postes importants à l'import** (2,5 MT pour les huiles végétales et 4,1 MT pour le sucre).

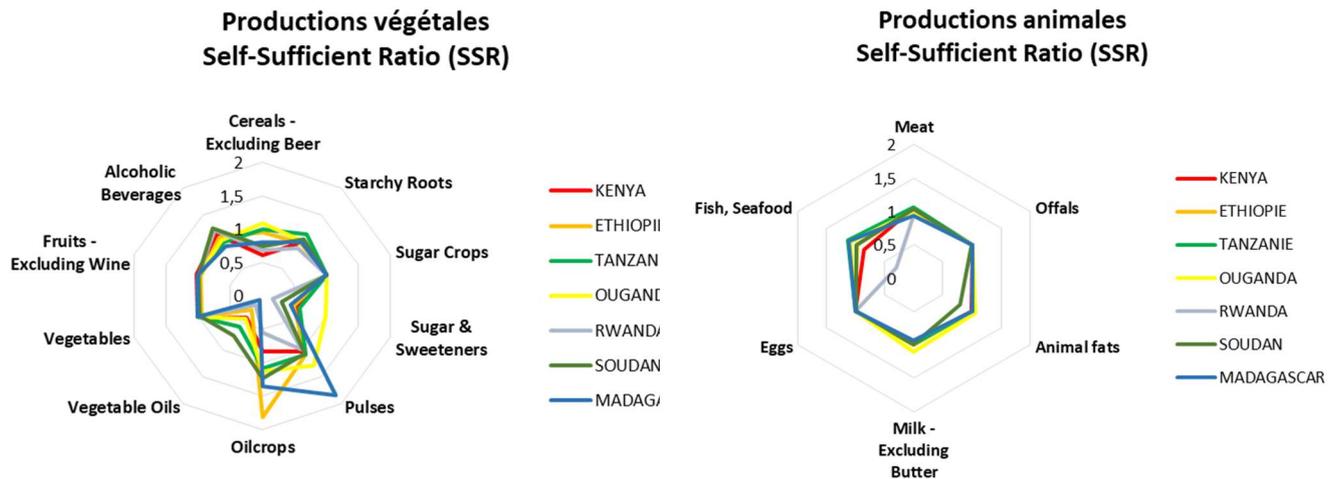


Figure 2: Autosuffisance (SSR) en produits d'origine végétale pour les principaux pays d'AEOI (gauche) et d'origine animale (droite)

Alors que les pays de la zone AEOI sont majoritairement exportateurs de produits agricoles (café, thé, horticulture, épices, poissons), le montant total des importations de produits agricoles, agroalimentaires, forestiers et d'agrofouritures s'est élevé en 2020 à 16 234,9 MUSD dont 88,2 % en provenance de pays tiers (i.e. hors AEOI). Celles-ci ont augmenté de +46,5 % (+5 154,2 MUSD) en 10 ans et représentent aujourd'hui 22,2 % de la valeur de toutes les importations des pays de la zone.

Au niveau régional, la valeur des échanges agricoles, agroalimentaires, forestiers et d'agrofouritures (somme des imports) intra-AEOI s'est élevée à 1 916,1 MUSD en 2020 (11,2 % des échanges « agricoles »). A l'inverse du grand export (i.e. hors de la zone AEOI), les produits échangés sont des produits liés à l'alimentation de base des populations comme les légumes, le riz, le sucre, les préparations alimentaires, le maïs et les produits laitiers.

Productions agricoles et habitudes alimentaires au sein de la région AEOI

En AEOI, les surfaces agricoles représentent 314 Mha (contre 166 Mha en UE), dont plus de 132 Mha de terres cultivées, le reste étant principalement valorisé sous la forme de pâturages. Les principales productions destinées à l'alimentation des populations locales sont : les **céréales** – qui représentent 133,9 MT en 2020 et 51,4 % des terres cultivées (67,8 Mha), parmi eux le maïs (24,4 MT), le riz (16,1 MT), le sorgho (10,1 MT) et le blé (6,8 MT) –, les **tubercules** – comme le manioc (19,9 MT pour 3,3 Mha) ou les pommes de terre (6,3 MT et 0,6 Mha) –, les **légumineuses** (12,9 MT pour 12,3 Mha) – majoritairement des haricots et des pois –, des **fruits et légumes** (91,5 MT pour 13,7 Mha) – principalement des bananes (10,0 MT pour 0,9 Mha), des bananes plantains (9,2 MT pour 2,2 Mha) et des patates douces (11,9 MT pour 1,5 Mha). **A l'inverse, certaines productions sont des cultures de rente destinées à l'export** et une entrée principale de devises comme la canne à sucre (28,9 MT), le thé (0,7 MT), le café (1,1 MT), la vanille et les épices. **L'élevage est très présent** dans la région et permet d'assurer la subsistance de populations souvent nomades et de valoriser des fourrages « grossiers » dans des terres arides : il constitue un apport de protéines et de lipides non négligeable. Le cheptel en AEOI représente près de 200 millions de bovins (plus de 2 fois le cheptel européen), 151 millions d'ovins et 194 millions de caprins. Dans les zones plus désertiques, l'élevage de chameaux est à souligner. La production annuelle de lait représente quant à elle un total estimé à 50,5 MT.

Au niveau des habitudes alimentaires, il convient de noter que ces dernières sont variables en fonction des pays considérés. On remarque une **prédominance des céréales pour le Soudan, l'Ethiopie, le Kenya, et Madagascar**, avec des particularités en fonction des pays : maïs/blé au Kenya, teff/maïs/blé en Ethiopie, sorgho/blé/millet au Soudan, riz à Madagascar. **A l'inverse, la Tanzanie, l'Ouganda et le Rwanda sont davantage consommateurs de tubercules** (manioc, pommes de terre, patates douces) avec des variabilités en fonction des pays. Ces disparités se retrouvent dans les spécialités culinaires propres à chaque pays.

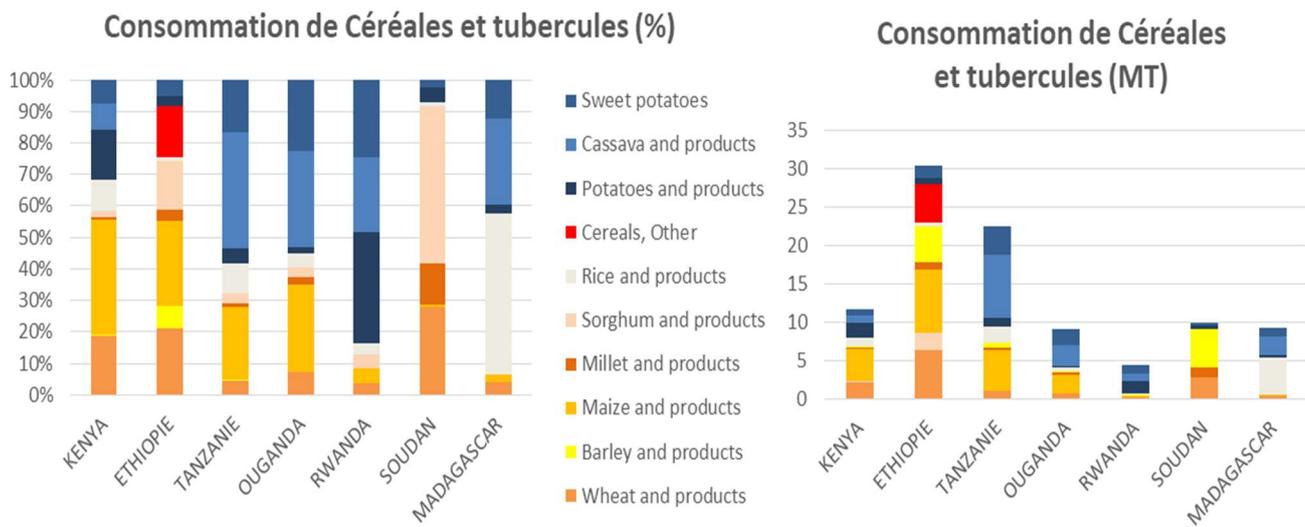


Figure 3: Consommation de tubercules et de céréales, en quantité totale par pays (gauche) et en pourcentage (droite)

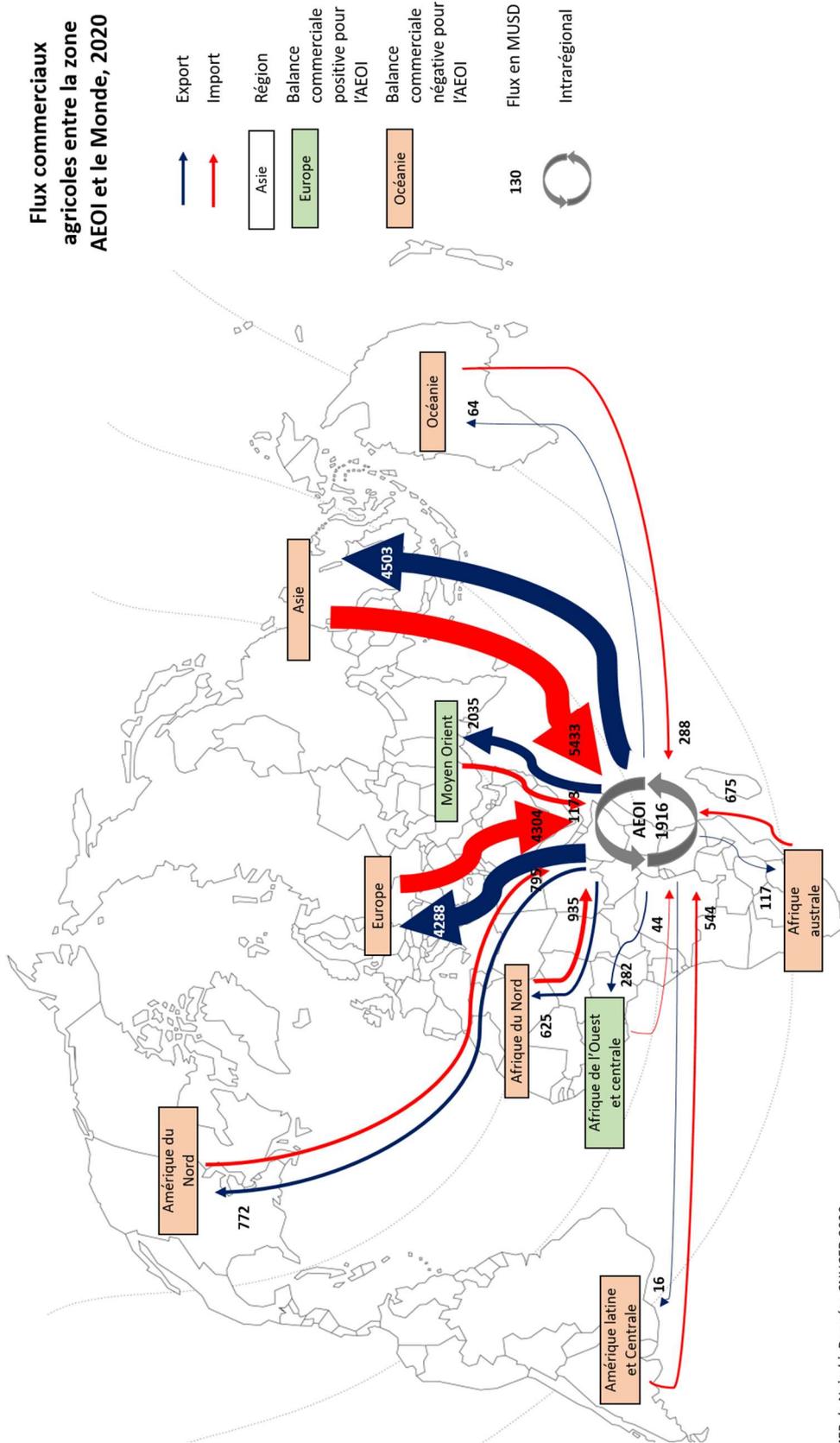
En moyenne, en 2019, la situation alimentaire en AEOI permettait un apport disponible de 2310 kcal/hab/jour (3531 kcal/hab/jour en France). Les apports protéiques étaient de 61,5 g/hab/jour basés à 82 % sur des produits d'origine végétale (109,6 g/hab/jour et 41 % en France) et les apports lipidiques de 41,0 g/hab/jour basés à 73 % sur des produits d'origine végétale (151,4 g/hab/jour et 42 % en France). **Ces chiffres témoignent de régimes alimentaires essentiellement composés de produits végétaux**, en deçà des apports caloriques moyens au niveau mondial mais dans la moyenne africaine.

Tableau 1 : Chiffres clés des balances alimentaires (source FAO)

Pays	Apports caloriques (kcal/hab/jour)	Apports protéiques (g/hab/jour)	Apports lipidiques (g/hab/jour)	Pourcentage de protéines végétales	Self Sufficiency Ratio	Import Dependency Ratio	Pourcentage de calories importées
Burundi	1 824	43,4	23,9	93 %	105 %	3 %	7,8 %
Comores	2 280	57,5	58,7	68 %	67 %	37 %	1,0 %
Djibouti	2 770	65,0	61,7	80 %	7 %	138 %	41,1 %
Ethiopie	2 434	70,6	27,4	91 %	98 %	7 %	10,3 %
Kenya	2 199	61,2	48,2	75 %	90 %	16 %	29,3 %
Madagascar	1 908	42,6	23,6	79 %	92 %	8 %	18,6 %
Maurice	3 015	86,4	94,9	52 %	95 %	17 %	66,9 %
Ouganda	2 156	43,1	42,3	77 %	103 %	4 %	11,3 %
Rwanda	2 212	58,8	28,2	86 %	91 %	10 %	17,8 %
Seychelles	3 093	94,7	92,1	46 %	21 %	81 %	52,8 %
Soudan	2 578	75,9	68,3	74 %	92 %	13 %	26,7 %
Tanzanie	2 375	60,1	50,7	81 %	103 %	5 %	13,3 %
France	3 531	109,6	151,4	41 %	123 %	20 %	12,0 %
UE-27	3 395	103,3	143,6	41 %	103 %	40 %	5,8 %
Afrique	2 301	58,5	49,6	76 %	93 %	11 %	21,1 %
Monde	2 955	83,0	87,9	60 %	102 %	12 %	-

Graphique du mois

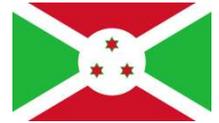
Flux commerciaux agricoles entre la zone AEOI et le Monde en 2020



Source : Carte réalisée par le SER à partir des données CNUCED 2020

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi

Par le SER de Nairobi



La sécurité alimentaire, un enjeu prioritaire dans un secteur aux fortes contraintes

Le Burundi affiche la sécurité alimentaire du pays comme l'une des premières priorités politiques. Les récentes crises (Covid-19, sécheresse et inondations) l'accès aux devises et la faible performance du secteur agricole mettent à l'épreuve le système alimentaire burundais, avec environ 1,3 million de personnes souffrant actuellement d'insécurité alimentaire (11 % de la population). En 2019, la situation alimentaire au Burundi permettait un apport de 1824 kcal/hab/j, bien en-deçà des normes OMS. 52,2% des enfants de moins de 5 ans souffriraient ainsi d'un retard de croissance lié à la malnutrition. Ce régime, peu diversifié, est basé à 98,0 % sur des produits d'origine végétale, ces derniers fournissant 92,9 % des apports protéiques et 87,2 % des apports lipidiques. Les productions principales, destinées à l'alimentation locale, sont les céréales (25,8 % des terres cultivées), le manioc (19,3 %) et les bananes. Seul le thé et le café sont des cultures destinées au grand export. Si le Burundi importe peu de produits alimentaires (IDR de 3,3 %), c'est en grande partie lié au manque de devises et la faiblesse des revenus, ce qui ne permet pas de couvrir la totalité des besoins énergétiques de la population.

La sécurité alimentaire au cœur des politiques burundaises

Dans le Plan National de Développement du Burundi 2018 – 2027, le renforcement de la sécurité alimentaire est décrit comme un axe d'intervention prioritaire. Cette intervention doit être permise par trois objectifs stratégiques : renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles ; accroître de façon durable la production agricole, animale et halieutique ; promouvoir une agriculture de marché. D'autres axes visent à promouvoir un développement résilient aux effets du changement climatique et à développer l'outil industriel burundais, agroalimentaire notamment. Les principaux défis du secteur agricole au Burundi sont agronomiques (disponibilité en intrants), environnementaux (climat, accès à l'eau, érosion des sols), technologiques (formation, industrialisation), socio-économiques (pression foncière) et institutionnelles (efficacité de l'action publique).

La crise Covid-19 a mis à l'épreuve le système alimentaire burundais et la capacité de sa population à accéder à certains aliments. En réponse à la crise, la FAO a lancé un programme d'aide à hauteur de 11,9 MUSD. L'objectif est de permettre une continuité dans les chaînes d'approvisionnement, de soutenir le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres et d'aider le gouvernement dans l'implémentation d'une politique de suivi des enjeux de sécurité alimentaire.

Le pays est particulièrement exposé aux risques naturels en raison de sa topographie montagneuse, de sa haute altitude et de sa densité de population et au changement climatique. Les différents épisodes de sécheresse et les pluies torrentielles affectent les populations et les récoltes. Au cours de la période 1996-2016, **environ 3 millions de personnes ont été touchées par des épisodes de sécheresse et 95 000 personnes ont été touchées par les inondations.** Depuis 2020, les eaux du lac Tanganyika n'ont cessé de monter, inondant de nombreuses provinces côtières et causant d'importants dégâts. On estime que 45 % de la population serait en situation d'insécurité alimentaire, dont 9,7 % en insécurité alimentaire sévère, avec des variations selon les localités. **Plus de 1,3 millions de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire grave (IPC 3 ou 4) à la fin de 2020. 52,2 % des enfants de moins de 5 ans souffriraient d'un retard de croissance lié à la malnutrition.** Toutes les provinces, à l'exception de Bujumbura, ont des prévalences de malnutrition chronique supérieures à 50%, avec des pics à 68% dans certains districts. La malnutrition aiguë touchant 6,1% des enfants de moins de 5 ans.

Une agriculture locale peu performante qui ne permet de subvenir à la totalité des besoins de la population en l'absence d'importations

En 2019, la situation alimentaire au Burundi permettait un apport de 1824 kcal/hab/jour, soit une quantité disponible de nourriture de 549,7 kg/hab/an. Le régime burundais, peu diversifié, est basé à 98,0 % sur des produits d'origine végétale. Les repas les plus courants comprennent : l'*Ubugali* - une pâte préparée avec de la farine de manioc qui constitue la base énergétique de la plupart des repas. Le manioc constitue 31,3 % des apports caloriques du régime journalier burundais, ceux-ci sont complétés dans une moindre mesure par la consommation d'autres tubercules comme les patates douces ou de céréales comme le maïs. Les apports lipidiques et protéiques sont principalement fournis par les haricots, consommés fris sous

forme d'*Ibiharage* ou en soupe sous forme de *Marahagwe* ; les viandes, sous forme de saucisses épicées dans *Matura and mahu* ou hachées dans le *Boko Boko Harees*, à base de poulet ; le lait consommé cru ou sous forme de yaourt très liquide - *Ikivuguto*. **En 2019, 92,9 % des apports protéiques et 87,2 % des apports lipidiques étaient d'origine végétale.** Les principaux produits consommés (selon les apports caloriques journaliers) sont le manioc (570 kcal/hab/jour), les haricots (230), le maïs (190), les patates douces (184) et les bananes (113).

Les sols du Burundi sont d'une fertilité relativement faible (plus de 36% des sols sont acides avec une toxicité aluminique ; près d'un million d'hectares sont des sols acides d'altitude). Le relief du Burundi est dans l'ensemble accidenté, caractérisé par des collines dont les pentes renforcent le risque d'érosion. **Les céréales occupent 25,8 % des terres cultivées** (0,4 Mha) pour une production totale de 0,6 MT, maïs essentiellement (0,3 MT). **Le manioc occupe 19,3 % des terres cultivées** (0,3 Mha) pour une production de 2,4 MT. **La production de légumineuses (haricots principalement)** (0,8 Mha) représente un total de 0,5 MT. La production de fruits et légumes (0,4 Mha) est de 3,2 MT, principalement des bananes. Dans une moindre mesure, une partie de l'assolement est attribuée au café (53,3 % des exports agricoles du Burundi). L'élevage au Burundi est essentiellement traditionnel avec des exploitations comptant 3 à 4 vaches et fortement dépendant de la pluviométrie. **En 2020, 40 000 T de viandes ont été produites**, principalement du bœuf, du porc et de la chèvre. **La production de lait était de 0,1 MT en 2020.** Seuls 9,2 % des produits d'origine végétale et 3,7 % des produits d'origine animale seraient par ailleurs transformés.

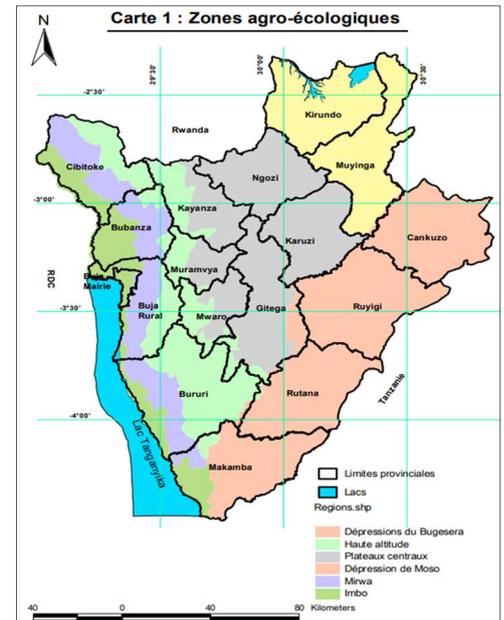


Figure 4: Zones agro-écologiques au Burundi, (Enquête nationale Agricole, 2012)

Si le Burundi importe peu de denrées alimentaires, le pays a notamment recours aux importations pour subvenir aux besoins en blé, l'IDR (Import Dependency Ratio) s'élevait à 117,3 % en 2019. Ces imports représentent 0,2 MT/an soit un montant de 26,1 MUSD, principalement en provenance de Russie (51,7 %). En revanche, le maïs et le riz, céréales les plus consommées, ne sont importés qu'à hauteur de 12,0 % et de 15,9 %. **Les huiles végétales font également l'objet d'importations**, avec un IDR de 61,1 % pour l'huile de palme. Ces importations ont représenté 8,9 MUSD en 2020. 69,2 % du sucre consommé était également importé (23,3 MUSD), principalement en provenance de Zambie (45,1 %). Si le Burundi a peu recours aux importations pour tous les produits d'origine animale (IDR de 0,6 %) et pour les légumineuses (0,9 %), les tubercules (0,1 %), les fruits et les légumes (0,5 %), il n'en demeure pas moins que la performance du secteur agricole burundais ne permet pas de répondre à la totalité des besoins de la population. D'après le gouvernement du Burundi, la couverture énergétique serait assurée à 75 %, à 40 % pour les protéines et à 22 % pour les lipides. **Au moins 7,8 % des besoins en calories et 6,5 % des besoins en protéines journaliers seraient à ce jour importés**, en deçà des besoins, notamment par la faiblesse des revenus et le manque de devises.

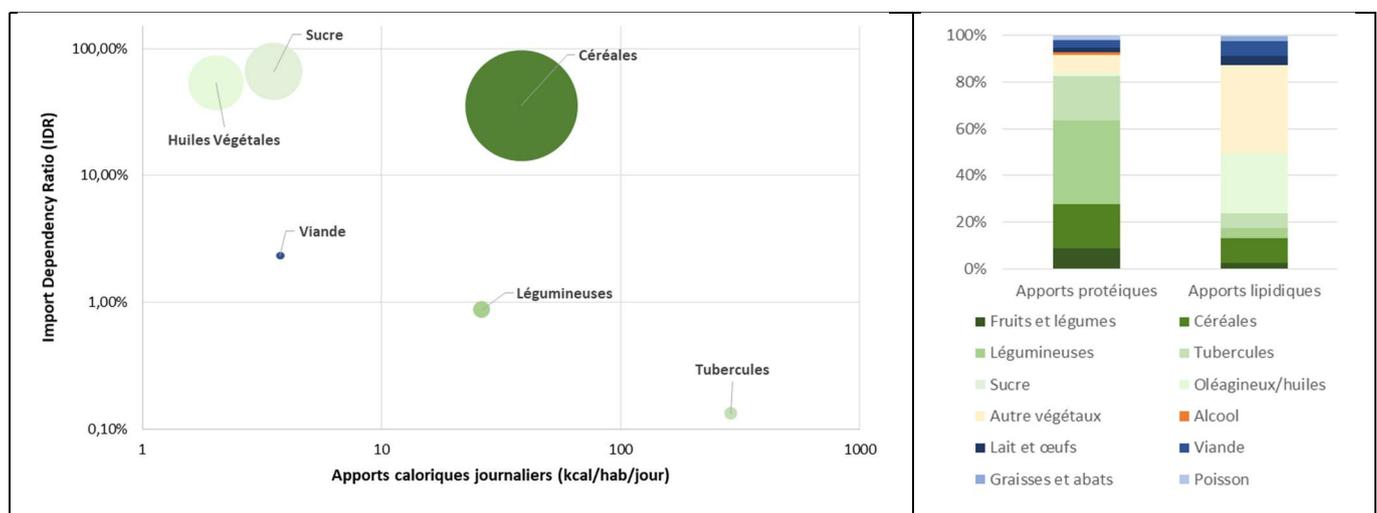


Figure 5: Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



La sécurité alimentaire du pays comme première priorité politique

Le Kenya affiche la sécurité alimentaire du pays comme la première de ses priorités politiques. Les récentes crises (Covid-19, invasion acridienne, sécheresse) mettent néanmoins à l'épreuve le système alimentaire kenyan, avec environ 2,8 millions de personnes souffrant actuellement d'insécurité alimentaire. En 2019, la situation alimentaire au Kenya permettait un apport de 2199 kcal/hab/jour soit une quantité de nourriture disponible de 504 kg /hbt/an. Ce régime est basé à 88,0 % sur des produits d'origine végétale, ces derniers fournissant 75,2 % des apports protéiques et 66,6 % des apports lipidiques. Les productions principales, destinées à l'alimentation locale, sont le maïs (45,0 % des terres cultivées) et les légumineuses (28,3 %) tandis que des productions comme le thé ou le café sont destinées à l'export. Le Kenya est par ailleurs fortement dépendant des importations pour le blé et le riz, mais également les huiles végétales : 29,3 % des calories consommées seraient ainsi dépendantes des importations.

La sécurité alimentaire au cœur des politiques publiques kenyanes

L'atteinte d'une parfaite sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle du pays constitue la première des priorités du Big Four Agenda, document stratégique de l'actuel président kenyan Uhuru Kenyatta. Les 3 autres priorités portent sur le développement du secteur industriel, dont agroalimentaire, la lutte contre les cartels et la contrefaçon, le soutien au développement de l'économie bleue, dont la pêche et l'aquaculture. A ce jour, les principaux enjeux du secteur agricole kenyan résident dans l'augmentation de la productivité et des revenus des producteurs, la création de valeur ajoutée, mais également le renforcement de la résilience du secteur. La nouvelle stratégie agricole du gouvernement kenyan se formalise à travers l'*Agricultural Sector Transformation and Growth Strategy 2019-2029* (ASTGS) qui s'appuie sur 3 leviers majeurs : la formation, la recherche et l'innovation, en soulignant l'importance des technologies numériques et de la gestion des risques.

La crise Covid-19 a mis à l'épreuve le système alimentaire kenyan et la capacité de sa population à accéder à certains aliments, compte tenu des difficultés rencontrées à l'importation et à la limitation des déplacements au sein du pays pendant de nombreux mois. En conséquence, le gouvernement a mis en place, dès la mi-2020, une *Food Security War Room* afin d'assurer le suivi de la situation alimentaire dans les 47 comtés du pays. A l'occasion de l'UN - *Food Systems Summit* (FSS), en septembre 2021, le Kenya a ré-insisté sur 3 objectifs clés à poursuivre d'ici à l'horizon 2030 : éliminer l'insécurité alimentaire, garantir un accès à de la nourriture abordable et de qualité, et améliorer la sécurité sanitaire des aliments.

Malgré ces efforts, l'insécurité alimentaire persiste dans certaines zones du pays, liées notamment aux effets d'une sécheresse prolongée dans le Nord et l'Est (la production devrait s'établir à 89 % en deçà de la moyenne décennale pour le maïs et les légumineuses et jusqu'à 65 % pour le lait). L'augmentation des prix de certains aliments (+47,1 % pour les huiles végétales en 2021 ; +13,6 % pour le pain) et la baisse des revenus liée à la crise COVID (en zone urbaine notamment) amplifient ce phénomène. Après avoir connu un niveau historiquement bas en septembre 2021, 2,8 millions de personnes sont aujourd'hui classées en situation de crise (Phase IPC 3 ou plus), dont 565 000 enfants souffrant de malnutrition et 123 000 cas graves. En 2020, la FAO faisait état de 1,4 millions d'enfants (19,4 %) souffrant d'un retard de croissance dû à la malnutrition. En 2021, au moins 65 000 enfants ont bénéficié de traitement pour malnutrition grave.

Des besoins alimentaires très largement couverts par la production locale, mais une forte dépendance aux imports pour le blé, le riz et les huiles végétales

En 2019, la situation alimentaire au Kenya permettait un apport de 2199 kcal/hab/jour, soit une quantité disponible de nourriture de 504 kg/hab/an. Le régime kenyan est basé à 88,0 % sur des produits d'origine végétale. Les repas les plus courants comprennent : l'*Ugali* - préparé avec de la farine de maïs ; les *chapatis* et les *mandazis* - très courants pendant les festivités - préparés avec de la farine de blé ; le *Pilau* (riz préparé avec une variété d'épices). Par conséquent, les céréales constituent 51 % des apports caloriques du régime journalier kenyan. Les apports lipidiques et protéiques sont principalement fournis par le lait frais consommé cru ou sous la forme de *chai* (thé kenyan) ; les viandes, consommées rôties dans le *nyama choma* ; les légumineuses, sous forme de *githeri*. **En 2019, 75,2 % des apports protéiques et 66,6 % des apports lipidiques étaient d'origine végétale.** On note depuis 2010 une diversification du régime alimentaire kenyan à travers l'augmentation de la

consommation de riz (+69,4 % dans les apports caloriques journaliers) et de manioc (+122,7 %). Les principaux produits consommés en 2019 (selon les apports caloriques journaliers) étaient le maïs (642 kcal/hab/jour) ; le blé (284) ; le sucre (168) ; le lait (152) ; le riz (144).

Les systèmes de production agricoles permettent de couvrir une grande partie des besoins alimentaires du pays. Les terres cultivées se concentrent à l'Ouest (autour du lac Victoria) et au Centre du Kenya (hauts plateaux de la région du Mont Kenya). **Les céréales occupent 45,0 % des terres cultivées** (2,7 Mha) pour une production totale de 5,0 MT, maïs essentiellement (3,8 MT). **Les légumineuses (haricots principalement) occupent 28,3 % des terres cultivées** (1,7 Mha) pour une production de 3,9 MT. La production de tubercules (0,2 Mha) représente un total de 2,8 MT, la production de fruits et légumes (0,8 Mha) est de 8,7 MT. Une partie de l'assolement est par ailleurs attribuée à des cultures destinées à l'export (thé, café, ananas). **A l'inverse, l'élevage constitue le principal moyen de subsistance des populations nomades** vivant dans les zones arides et semi-arides (Nord et Est du pays) et concentrant près de 60 % des animaux. **En 2020, 0,6 MT de tonnes de viandes ont été produites**, dont 0,2 MT de bœuf et 0,2 MT de mouton et chèvre. **La production de lait était de 5,5 MT en 2020.** Seuls 15,5 % des produits d'origine végétale et 11 % des produits d'origine animale sont par ailleurs transformés.

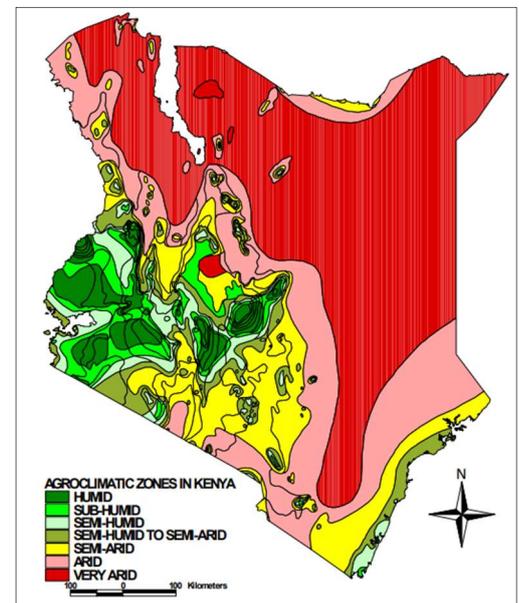


Figure 6: Zones agro-climatiques au Kenya

Le Kenya reste cependant fortement dépendant des imports pour subvenir aux besoins en céréales (blé, riz) de sa population, l'IDR (Import Dependency Ratio) s'élevait à 42,4 % en 2019. 94,7 % (2,0 MT) du blé vendu au Kenya était importé soit un montant de 398,2 MUSD, principalement en provenance de Russie (33,8 %) et d'Argentine (27,4 %). 84,6 % du riz consommé était importé (238,3 MUSD) principalement en provenance du Pakistan (56,3 %). En revanche, le maïs, céréale la plus consommée, n'était importé qu'à hauteur de 6,4 %. **Le secteur des huiles végétales et des oléagineux est également très dépendant des importations** avec un IDR de 101,6 % et 24,8 %. En 2019, le Kenya a importé l'équivalent de 140,9 % de sa consommation annuelle d'huile de palme, les importations se sont élevées à 716,8 MUSD (en provenance à 95,0 % d'Indonésie et de Malaisie). A l'inverse, le Kenya est très peu dépendant des imports pour tous les produits d'origine animale (IDR de 2,5 %), de même pour d'autres produits de base comme les légumineuses (10,9 %), les tubercules (0,1 %), les fruits et légumes (1,1 %). De manière générale, la consommation locale dépend à 19,4 % des importations pour les produits d'origine végétale et à 2,5 % pour les produits d'origine animale. **Au moins 29,3 % des besoins en calories et 22,1 % des besoins en protéines journaliers seraient dépendants des importations.**

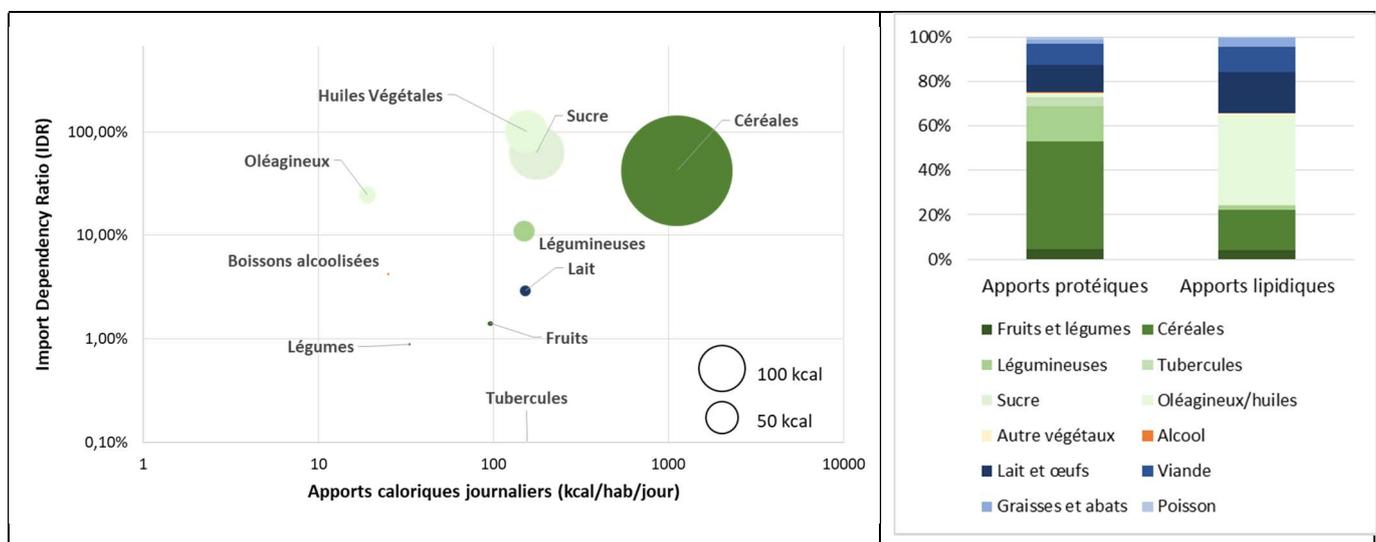


Figure 7: Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda

Par le SE de Kampala



Une bonne capacité à couvrir les besoins alimentaires du pays mais une insécurité alimentaire qui se développe dans certaines régions

Dans le plan pilote du quinquennat présidentiel, l'Ouganda place le développement du secteur agricole devant la sécurité alimentaire du pays. Avec la crise sanitaire du Covid-19, et les aléas climatiques, cette stratégie est aujourd'hui mise à l'épreuve avec une augmentation de l'insécurité alimentaire dans le pays, notamment au Nord-Est et à l'Ouest du pays. En 2019, le régime alimentaire ougandais permettait un apport journalier disponible de 2156 kcal/hab/jour. 93 % de ces apports sont d'origine végétale. Terre fertile, l'Ouganda cultive une grande quantité de fruits et de céréales (respectivement 1,8 et 1,5 Mha), ce qui limite la dépendance aux importations (IDR de 3.8%) sauf pour le blé, l'orge et les huiles végétales (IDR de 133 %, 116 % et 86 %).

La sécurité alimentaire, un objectif placé au second rang, derrière le développement de la production agricole

Le programme d'agro-industrialisation du *National Development Plan III (NDP III) 2020-2025* a pour objectif principal d'accroître la commercialisation et la compétitivité du secteur agricole et à titre complémentaire, d'augmenter la sécurité alimentaire pour les ménages (avec pour objectif d'augmenter la part de ménages en situation de sécurité alimentaire de 60 % à 90 % en 2025). Un des sous-objectifs du programme est aussi de renforcer la coordination des institutions publiques dans la mise en place de politiques de sécurité alimentaire. Dans ce cadre, le gouvernement ougandais a lancé le projet *Uganda Multi-Sectoral Food Security and Nutrition Project (UMFSNP)*, financé par la Banque Mondiale dans le cadre du *Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP)*. Le projet cible une augmentation de la production et de la consommation d'aliments riches en micronutriments et l'utilisation de services de nutrition communautaires dans les ménages de petits exploitants.

Les restrictions dues à la crise du Covid-19 ont rendu difficile l'accès à la nourriture pour certains groupes. En zone urbaine, l'arrêt de l'activité économique a considérablement diminué le pouvoir d'achat des ménages, notamment les employés du secteur informel (81 % de l'emploi en zone urbaine). En zone rurale, les revenus tirés des exportations des produits agricoles ont chuté, réduisant la capacité des populations à subvenir à leurs besoins alimentaires. Certains Ougandais ont été contraints de réduire le nombre de repas, les quantités consommées ou encore de recourir à l'aide de tiers. On estime que les rations alimentaires ont diminué de 30 % du fait des restrictions sanitaires (PAM 2020). Pour répondre à la crise, le gouvernement a adopté une stratégie adaptée de mobilisation et de distribution de secours alimentaires. Cependant, en raison de la mauvaise qualité des approvisionnements, des retards dans la distribution et d'une couverture limitée pour cause de ressources insuffisantes, certaines personnes vulnérables (parmi les 1,5 millions de pauvres urbains de Kampala et Wakiso) n'avaient pas reçu de colis alimentaires plusieurs mois après le début de la pandémie de COVID-19.

L'insécurité alimentaire se développe dans certaines régions du pays. D'après le *Food Security Monitor* de janvier 2022, 33 % des Ougandais (soit 14,1 millions de personnes) n'ont pas suffisamment de nourriture à consommer (IPC 1 et plus). 28,9 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique et 3,5 % de malnutrition aiguë. Pour la région de Karamoja (Nord-Est), plus d'1,2 million de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 16 % en situation de crise (IPC3 et plus). La hausse de l'insécurité alimentaire s'explique par une baisse du pouvoir d'achat lié à la crise COVID et à une mauvaise saison agricole, notamment liée à des disparités de précipitations. Le manque de précipitations dans le Nord et l'Ouest a conduit à un déficit hydrique dans les cultures, ce qui a entraîné une récolte tardive et inférieure à la moyenne. D'autres régions (Sud et Est) ont connu des épisodes de précipitations intenses (conduisant à des inondations et des glissements de terrain dans plusieurs régions). Le niveau des prix du sorgho et du maïs est nettement supérieur à la moyenne sur plusieurs marchés de référence clés du Karamoja. A Kampala, les prix du sorgho sont proches de la moyenne et les prix des haricots sont supérieurs de 8 % à la moyenne.

Une terre fertile qui recouvre la totalité du pays et des dépendances externes maîtrisées

En Ouganda, l'apport journalier par habitant atteignait 2156 kcal/hab/j en 2019, correspondant à 582,2 kg/hab/an de nourriture. 93 % des apports caloriques journaliers du régime alimentaire ougandais sont d'origine végétale. Le *Matoke*, le *Posho* et le *Rolex* font partie des plats courants. Le *Matoke* est un ragoût préparé avec du poulet, des bananes plantains et des épices. Le *Posho* (ou *Ugali*) est à base de farine de maïs et de manioc (il est souvent accompagné de haricots). Le *Rolex* est un sandwich aux œufs et aux légumes enveloppés dans un *chapati*. Avec ce régime alimentaire, les apports caloriques journaliers ougandais proviennent des céréales à 26,3 % et des tubercules à 19,6 %. Les apports protéiques et lipidiques sont fournis par les cultures oléagineuses (arachides ou soja pour les plats comme le *Luwombo* ou le *Matoke*), L'huile végétale et la viande sont cuisinées dans le *Luwombo*. La part des apports protéiques et lipidiques journaliers d'origine végétale était respectivement de 76,6 % et 76,3 %. Par rapport à 2010, le régime alimentaire se diversifie légèrement avec une hausse des apports caloriques journaliers de pomme de terre (+67 %), de pois (+50 %) et également de sucre (+55 %). Les produits phares de la consommation ougandaise sont (en kcal/hab/j) : les bananes plantains (416), le maïs (412) et le manioc (327).

L'Ouganda bénéficie d'une bonne fertilité de ses terres¹ et vise une industrialisation de sa production agricole pour gagner en compétitivité et en qualité mais surtout pour répondre à ses besoins alimentaires. Les terres cultivées recouvrent l'ensemble du territoire et bénéficie d'apport en eau grâce au Nil Blanc et au Lac Victoria. L'industrie agro-alimentaire ougandaise transforme 20,5 % des produits d'origine végétale et 2,5 % des produits d'origine animale. Pour les produits d'origine végétale, les fruits et les céréales couvrent 44 % des terres cultivées. Les terres cultivées sont occupées à 23,7 % par les fruits, principalement des bananes plantains (1,8 Mha pour une production de 7,4 MT). Les céréales occupent 20,7 % (1,5 Mha dont 1,0 Mha de maïs) des surfaces cultivées mais ne représentent que 13,6 % de la production totale (3,6 MT). Le sucre de canne représente 21,9 % (5,8 MT) de la production totale mais seulement 1,1 % (0,1 Mha) de la surface cultivée. Les tubercules couvrent 1,3 Mha (17,5 % de la surface cultivée totale) et représentent 4,5 MT (17,2 % de la production totale). Pour les exportations, le café représente 8,8 % des terres cultivées (0,7 Mha). Concernant les produits d'origine animale, la production annuelle de lait s'élève à 1,8 MT et celle des viandes à 0,4 MT (porcs et bovins).

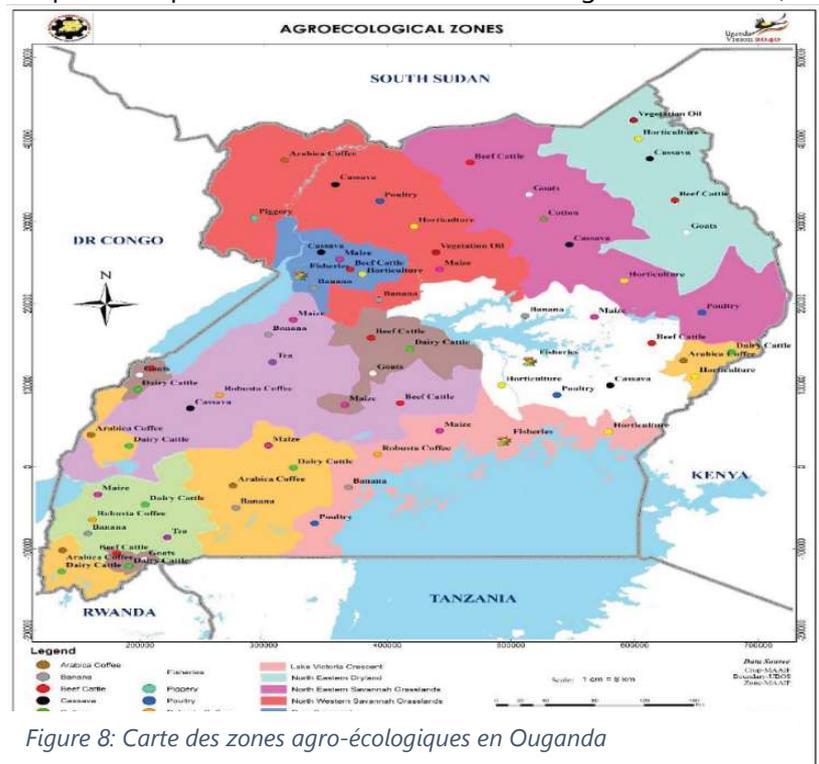


Figure 8: Carte des zones agro-écologiques en Ouganda

Dans son ensemble, l'Ouganda est peu dépendant des importations pour subvenir à ses besoins, l>IDR global s'élevait à 3,8 % en 2019 (4,1 % pour les produits d'origine végétale et 0,04 % pour les produits d'origine animale). Seuls 11,3 % des besoins en calories et 6,3 % des besoins protéiques journaliers sont dépendants des importations. Les principales dépendances de l'Ouganda se trouvent dans ses approvisionnements en blé (IDR de 133 %), en orge (IDR de 116 %) et en huiles végétales (IDR de 86 %, principalement de l'huile de palme). En 2020, les achats de blé s'élevaient à 88,5 MUSD soit 0,5 MT (48,8 % en provenance d'Argentine et 31,1 % en provenance de Russie). Pour l'orge, le pays a importé pour une valeur totale de 2.9 MUSD soit un volume de 0,03 MT (53,8 % en provenance d'Afrique du Sud et 46,2 % en provenance du Kenya). Les importations d'huile végétale ont atteint 0,3 MT.

¹ Pourcentage de terres arables de 34.4 % (FAO, 2018)

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda

Par l'Ambassade de France au Rwanda



Enjeux et perspectives en matière de sécurité alimentaire au Rwanda

Pays enclavé et montagneux, le développement d'une agriculture permettant de subvenir aux besoins des populations est un enjeu de taille pour le Rwanda, où le secteur agricole a un poids encore important dans le PIB. Si le pays a fait de la sécurité, de la résilience et de la productivité de sa production alimentaire des objectifs de premier plan de ses politiques publiques, le Rwanda continue d'investir dans la réduction de la malnutrition infantile, l'irrigation des cultures et la réduction de sa dépendance aux importations.

Un pays investi en matière de sécurité alimentaire

Dans le cadre de la Vision 2050, qui vise à faire passer le Rwanda dans les pays à revenus intermédiaires dès 2035 puis dans les pays à revenus élevés d'ici 2050, l'agriculture est identifiée comme un élément structurant des politiques publiques, à la fois en tant que **2^{ème} secteur économique du pays** (31 % du PIB, 64,6 % de l'emploi total) et comme **biais de réduction de la pauvreté**. La stratégie nationale de transformation 2018-2024 comporte ainsi un volet sectoriel dédié au secteur agricole (PSTA4), lancé en juin 2018. L'augmentation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la résilience et la soutenabilité de la production sont parmi les quatre « aires d'impact » du Plan. Face à la **vulnérabilité du territoire aux événements climatiques**, les autorités ont identifié comme prioritaires l'augmentation des **rendements des surfaces cultivées**, **l'amélioration de la productivité des techniques agricoles et la réorientation des productions vers des cultures à plus haute valeur ajoutée**.

La sécurité alimentaire du pays a été mise à l'épreuve sur la période récente. D'une part, les restrictions liées à la gestion de la crise du Covid-19 ont conduit à une diminution des revenus de certaines catégories de la population, faisant un temps passer les aires urbaines du pays en phase IPC2. Le Rwanda a donc **mobilisé sa Strategic Grain Reserve** (RSGR), que le PSTAA4 prévoit d'augmenter, pour distribuer de l'aide alimentaire d'urgence aux familles les plus affectées. D'autre part, l'accueil au Rwanda de nombreux réfugiés et la baisse des financements du PAM est un défi pour la répartition du stock alimentaire : la population de réfugiés est considérée en phase IPC2 et serait en réalité en phase IPC3 sans assistance. Enfin, la fermeture de la frontière ougando-rwandaise pendant trois ans (février 2019 - janvier 2022) a exercé une pression inflationniste sur le prix de certaines denrées et diminué les revenus que les populations frontalières tiraient des échanges, alors même que le pays s'appuyait sur des importations depuis l'Ouganda (farines et grains de maïs notamment).

Dans l'ensemble, le Rwanda est en mesure de faire face à ses besoins alimentaires en 2022, grâce à la **bonne complétion de la saison A** (octobre – décembre), couplée à la levée des mesures de restriction. Les situations à l'échelle du territoire sont cependant hétérogènes : la province de l'Est est exposée à un risque de sécheresse, qui se traduit actuellement par une **diminution de 60 % de la récolte locale de haricots**, dont les prix augmentent. **L'inflation demeure aussi une préoccupation** des autorités publiques : le *Consumer Price Index* (CPI), après une décrue sur 2021, augmente en janvier 2022 pour s'établir à 4,3 % en base annuelle (+2,8 % pour l'alimentaire), avec des augmentations notables sur la viande (+7,2 % par rapport à janvier 2021) et les importations alimentaires (+11 %). La réouverture des flux avec l'Ouganda pourrait toutefois conduire à une baisse du prix de certaines denrées. Par ailleurs, **la malnutrition continue de toucher 33 % des enfants**, pour un objectif national d'une *stunting rate* fixé à 19 % en 2024 (EU HRDCS Rwanda 2021). D'un point de vue global, **81,3 % des ménages rwandais sont en situation de sécurité alimentaire** (CFSVA, 2018).

Des besoins couverts par la production locale, mais une dépendance encore visible

Le régime nutritionnel rwandais se compose à 95 % d'aliments d'origine végétale, pour une quantité disponible annuelle de nourriture de 672 kg/hab, qui permet d'assurer un apport de 2212 kcal/hab/jour. Selon leur position socio-économique et géographique, les ménages rwandais ont un régime qui contient des aliments issus de 5 à 7 familles de produits. A l'image d'autres pays de la région des Grands Lacs, les **tubercules occupent une grande partie de l'alimentation** (32 % de l'apport calorique quotidien), de même que les céréales (19 %), que l'on retrouve notamment dans l'*ugali* et les *chapatis*. Les **légumineuses sont la principale source quotidienne de protéines** (36 %) et les huiles végétales constituent 38 % de l'apport lipidique. La **part très réduite des aliments d'origine animale**, y compris dans la consommation des ménages qui ne sont pas

en situation d'insécurité alimentaire, explique en partie la carence en fer héminique observée (80 % des ménages interrogés n'avaient mangé aucune source de fer héminique dans les 7 derniers jours, CFSVA 2018) qui peut se traduire par de l'anémie (19 % des femmes de 15-49 ans, DHS, 2015). La **composition du régime alimentaire rwandais ne montre pas de rupture majeure** depuis l'enquête FAO de 2010, à quelques faits notables près : la part des oléagineux est presque divisée par deux, le sucre augmente dans la consommation quotidienne (de 63 à 97 kcal/hab/jour) et la part des légumes diminue tandis que celle des fruits s'accroît (de 255 à 335). Les haricots (321 kcal/hab/jour), le manioc (259) et les patates douces (222) restent les produits les plus consommés.

La topographie montagneuse du territoire rwandais et l'importance du secteur agricole dans l'économie se traduisent par des surfaces cultivables (1,8 M ha) morcelées, des exploitations de petite taille et régulièrement tournées vers l'autosuffisance, 60% des ménages rwandais possédant une parcelle pour subvenir à une partie de leurs besoins alimentaires. Le Rwanda a **un potentiel d'irrigation de 0,6 Mha** dont 10 % ont été, à ce jour, développés avec succès, soit 63 742 hectares couverts (MINAGRI, 2019), ce qui constitue un autre défi pour le secteur. En termes de surface, les haricots sont la première culture avec 29 % des terres cultivées pour une production annuelle de 0,4 MT, tandis que **les tubercules sont les premières par la production** (2,4 MT), dominées par le manioc (1,3 MT). En matière d'élevage, les chèvres et les poulets sont les espèces les plus représentées (2,7 millions et 5 millions de têtes), pour un tonnage annuel de viande, toutes espèces confondues, de 0,1 MT. **A l'export, le café et le thé sont les deux cultures principales** (92 MUSD chacune). Les Etats-Unis sont le premier acheteur de café à hauteur de 30 % de la production exportée (28 MUSD).

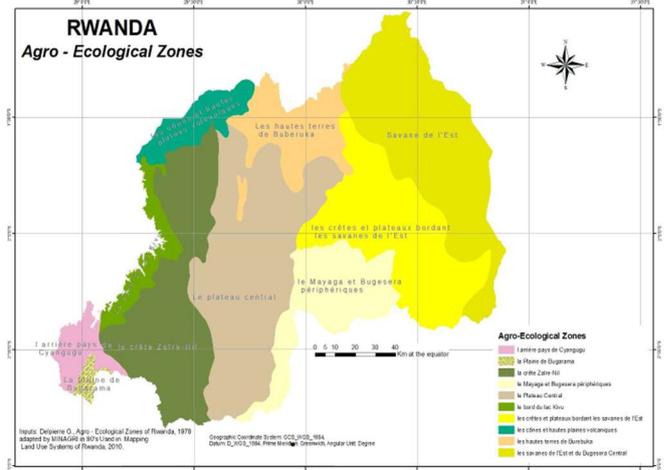


Figure 9 : Zones agro-écologiques du Rwanda, MINAGRI

Le Rwanda demeure dépendant des importations pour subvenir aux besoins de sa population, ce qu'expriment les IDR 2019 par produit et par ordre d'importance : huiles végétales (196 %), sucres (113 %), céréales (45 %, dont 143 % pour le blé). A titre d'exemple, 96 % du riz consommé au Rwanda est importé, principalement depuis le Pakistan (49 %) et la Tanzanie (27 %). A l'inverse, le **Rwanda est quasiment indépendant de toute importation sur les tubercules**, une des principales sources d'apports caloriques, avec un IDR de seulement 5 % (hors manioc, qui a un IDR de 16 %) et les viandes (IDR de 0 %). **Au global, 17,8 % des besoins caloriques et 8,1 % des besoins protéiques rwandais seraient dépendants des importations**, pour un IDR total de 10 % sur les produits d'origine végétale et 5 % pour les produits d'origine animale, en-deçà de la moyenne mondiale (13 % et 10 % respectivement).

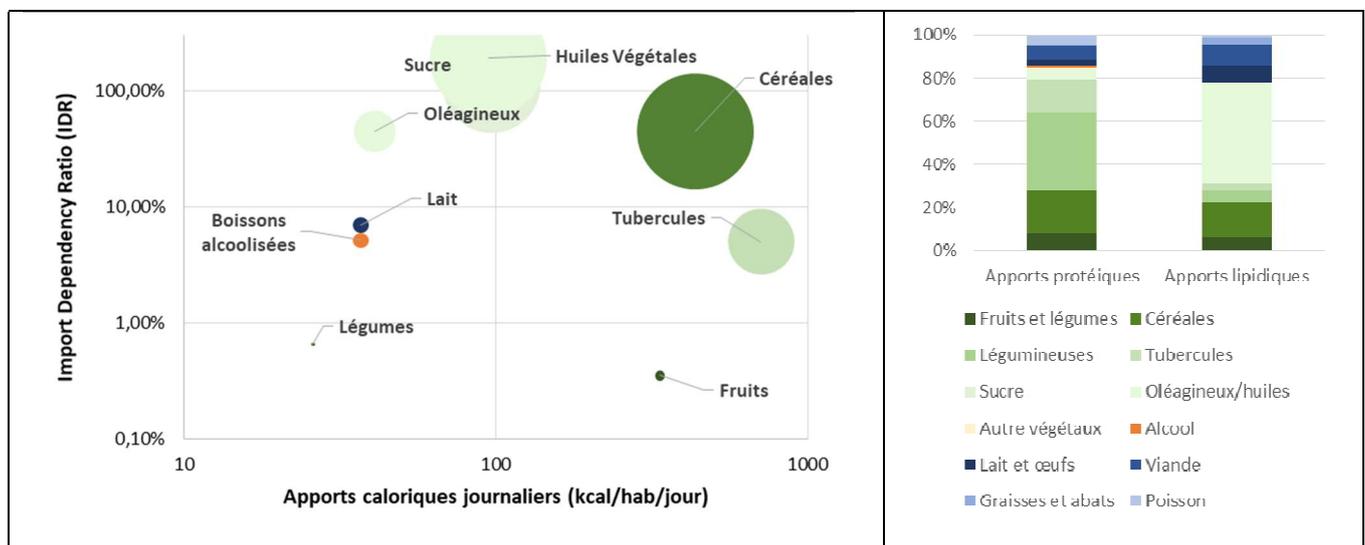


Figure 10 : Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud

Par le SE de Kampala



Malgré un potentiel agricole important, le Soudan du Sud ne parvient pas à répondre aux besoins alimentaires de sa population

La sécurité alimentaire est un des principaux objectifs du Plan directeur global pour l'agriculture (Comprehensive Agriculture Master Plan – CAMP), adopté en 2017 mais la situation n'a cessé de se détériorer au cours des dernières années. Le pays connaît des épisodes récurrents d'insécurité alimentaire aiguë. En 2020 par exemple, 7 millions de personnes étaient en besoin d'une aide alimentaire et de moyens de subsistance urgents. Cette situation s'explique par l'instabilité politique et macroéconomique, les chocs climatiques, la faiblesse de la production agricole, les ravageurs des cultures, mais également la crise sanitaire, qui a ajouté à la complexité des crises qui frappent le pays. Malgré un potentiel agricole important, le pays ne parvient pas à développer son secteur agricole afin de satisfaire les besoins alimentaires de sa population et reste fortement dépendant des importations et de l'aide alimentaire internationale.

Le Soudan du Sud s'est doté en 2017 d'un Plan directeur global pour l'agriculture (Comprehensive Agriculture Master Plan – CAMP), afin de lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire, d'améliorer les moyens de subsistance des populations rurales, de générer des revenus, et de diversifier l'économie grâce à un secteur agricole modernisé et compétitif. Ce plan comprend le Plan Directeur de Développement Agricole (PDDA) et le Plan Directeur de Développement de l'Irrigation (PDDI), et s'accompagne d'un plan d'investissements contenant un grand nombre de projets. La mise en œuvre du plan devrait s'étendre sur une période de 25 ans, de 2015 à 2040. Au cours de cette longue période, le secteur ambitionne de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, industrielle et durable grâce à l'amélioration de la production et de la productivité, alors que l'accumulation d'actifs et de capitaux devrait permettre d'améliorer le bien-être des populations et investir davantage dans le secteur.

Déjà soumise à une multitude de chocs (extrêmes climatiques, variations des prix du pétrole, insécurité liée aux conflits et violences infranationales et communautaires), L'économie sud-soudanaise a été affectée par la crise de COVID-19, qui, du fait de la baisse des prix mondiaux et de la demande mondiale de pétrole, a provoqué un ralentissement de l'activité économique de ce pays, fortement exportateur de pétrole. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales ont également affecté les marchés du Sud-Soudan (qui dépend fortement des importations de produits alimentaires), entraînant une hausse des prix des denrées alimentaires et une augmentation de l'insécurité alimentaire. Selon un rapport de la Banque Mondiale, basé sur des enquêtes sur l'impact de la COVID-19 sur les ménages du Sud-Soudan en 2020, quatre ménages sur cinq ont déclaré sauter des repas ou manquer de nourriture, une situation qui se retrouve dans les régions urbaines et rurales du Sud-Soudan et qui reflète les graves répercussions de la pandémie sur la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires quotidiens.

La situation de la sécurité alimentaire n'a cessé de se détériorer au cours des dernières années. Selon la classification IPC, de mai à juillet 2020, 55 % de la population était en situation d'insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3) et 15 % en état d'urgence (IPC Phase 4). Environ 7 millions de personnes avaient besoin d'une aide alimentaire et de moyens de subsistance urgents. L'insécurité alimentaire au Sud-Soudan est due à l'instabilité politique, aux chocs climatiques tels que les inondations et les sécheresses, à l'instabilité de l'environnement macroéconomique liée à la faiblesse des recettes d'exportation, à l'inflation et à la dépréciation de la monnaie locale, à la faiblesse des récoltes et de la production animale, ainsi qu'aux ravageurs des cultures, mais également la crise COVID-19, qui a ajouté à la complexité des crises qui frappent le pays.

Le Sud-Soudan dispose d'un potentiel agricole énorme mais largement inexploité. Grâce des conditions hydriques et climatiques favorables et à la qualité de son sol, plus de 70 % de la superficie totale du pays se prête à la production agricole (contre moins de 4 % actuellement cultivés). L'utilisation limitée des technologies d'amélioration de la production, les contraintes de capacité, les barrières non tarifaires, les coûts élevés de la main-d'œuvre et les mauvaises infrastructures entravent les progrès et limitent la production, la productivité et la compétitivité de l'agriculture du Sud-Soudan par rapport à ses voisins. Les principales cultures vivrières que sont le sorgho, le maïs, le riz, le tournesol, le sésame, le manioc, les haricots, l'arachide, ne suffisent pas à

satisfaire les besoins internes. Le pays est donc extrêmement dépendant des importations de produits alimentaires (38 % de ses importations en 2019) en provenance de l'Ouganda et du Kenya notamment, et de l'aide alimentaire internationale. En 2021, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a apporté une aide alimentaire et nutritionnelle à près de 6 millions de personnes et prévoyait en janvier 2022 d'atteindre plus de 2 millions de personnes, dont 1,4 million dans le cadre de son intervention d'urgence et près d'un million dans le cadre du portefeuille de filets de sécurité et de résilience.

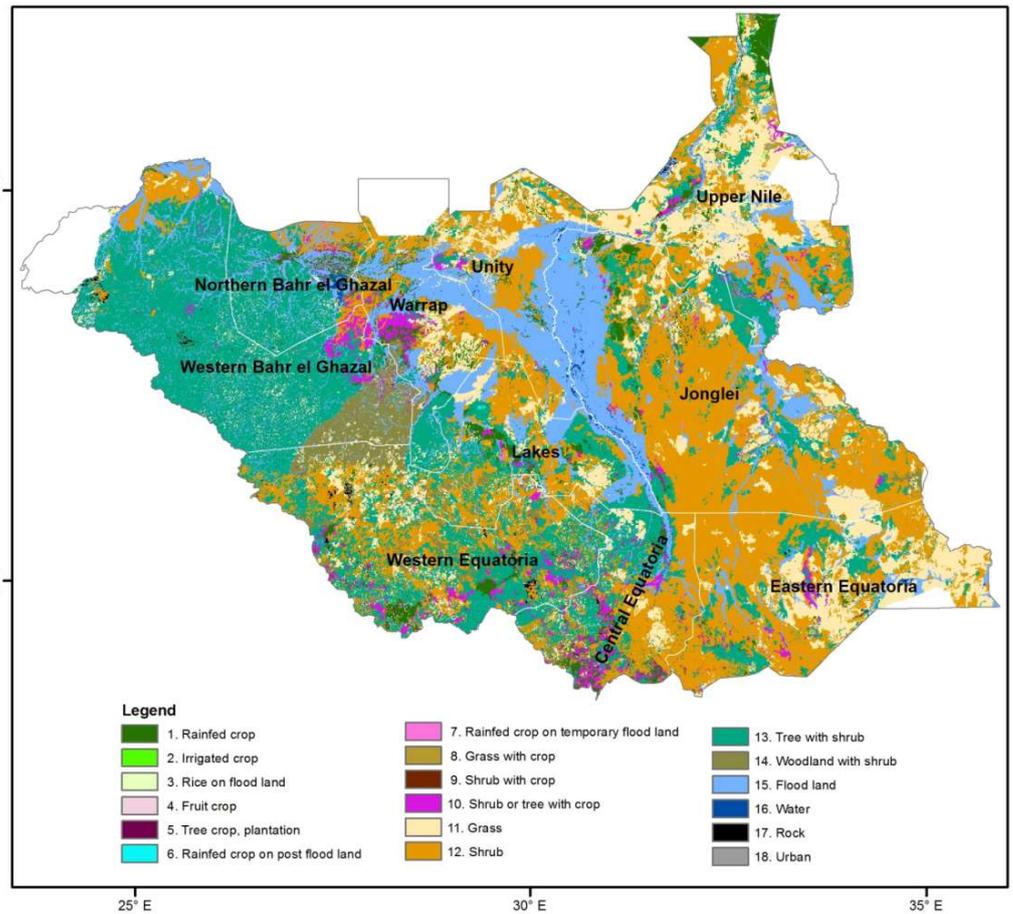


Figure 11: Répartition des surfaces agricoles au Soudan du Sud (Sources : FAO et Interchopen)

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie

Par le SE de Dar es Salam



L'atteinte d'une parfaite sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue l'objectif principal du pays

Fort de plus de 13,5 millions d'ha de terres arables, la Tanzanie est globalement autosuffisante alimentaires. En 2019, la situation alimentaire permettait un apport de 2375 kcal/hab/jour soit une quantité de nourriture disponible de 587,3 kg/hab/an. Ce régime est basé à 93 % sur des produits d'origine végétale, ces derniers fournissant 81 % des apports protéiques et 79,4 % des apports lipidiques. Les principales productions, destinées à l'alimentation locale, sont le maïs (41,5 % des terres cultivées) et les cultures oléagineuses (15,5 %) tandis que des productions comme le manioc, la graine de sésame, le thé, le café sont destinées à l'export. Le manque de précipitations est le principal risque d'insécurité alimentaire et le principal frein au développement agricole. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement peuvent occasionner des épisodes de sécheresse et avoir d'importantes conséquences sur certains groupes de populations dépendant de l'agriculture pluviale pour leur subsistance économique.

La sécurité alimentaire au cœur de la « Vision de développement de la Tanzanie 2025 »

L'atteinte d'une parfaite sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle du pays constitue l'objectif principal du 3^{ème} plan national de développement quinquennal de la Tanzanie et de la « Vision de développement de la Tanzanie 2025 ». La Vision 2025 du pays vise à assurer des moyens de subsistance de haute qualité à la population, à assurer une bonne gouvernance grâce à l'état de droit et à développer une économie forte et compétitive. Des moyens de subsistance de haute qualité pour tous les Tanzaniens devraient être atteints grâce à des stratégies qui garantissent la réalisation de nombreux objectifs, notamment l'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire. A ce jour, les principaux enjeux du secteur agricole tanzanien résident dans l'augmentation de la productivité et des revenus des producteurs, la création de valeur ajoutée et le renforcement de la résilience du secteur.

La 2^{ème} phase du programme de développement du secteur agricole (ASDP II) a été élaborée pour propulser le développement économique du pays. La durée du programme (ASDP II) est de dix ans à compter de l'année 2017/18 jusqu'en 2027/28. L'objectif principal du programme ASDP II est de transformer le secteur agricole (cultures, élevage et pêche) vers une productivité et un niveau de commercialisation plus élevés et d'augmenter les revenus des petits exploitants agricoles pour améliorer leurs moyens de subsistance et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le programme comporte quatre composantes principales : la gestion durable de l'utilisation de l'eau et des terres ; l'amélioration de la productivité et de la rentabilité agricoles, qui mettra l'accent sur une productivité accrue pour certains produits prioritaires ; le renforcement de la résilience du secteur ; la commercialisation et la création de valeur ajoutée.

La Tanzanie a atteint une autosuffisance alimentaire globalement constante depuis 2005 Alors que la saison 2004/05 avait connu une grave sécheresse entraînant un déficit alimentaire (SSR de 88 %) qui a été comblé par les importations, la Tanzanie a connu une autosuffisance alimentaire (SSR compris entre 100 et 119 %) de la saison 2005/06 à 2013/14, puis un excédent de production alimentaire, qui s'est poursuivi jusqu'à la saison 2018/19. En 2019/20, l'approvisionnement alimentaire est redevenu autosuffisant (SSR de 118 %) puis à nouveau excédentaire en 2020/21 (SSR de 126 %) et en 2021/22 (125 %). La sécheresse annoncée pour l'année 2022 pourrait néanmoins impacter la production agricole et le niveau d'autosuffisance alimentaire.

Malgré l'autosuffisance et les excédents alimentaires, la Tanzanie a toujours connu une insécurité alimentaire dans certaines régions, liées notamment aux effets de sécheresses prolongées dans certaines zones, les ravageurs et maladies, la destruction des cultures par la faune et les chenilles légionnaires. En fait, l'autosuffisance ou l'excédent reflètent la moyenne nationale. Au cours de l'exercice 2021/22, seules 13 régions sur 26 sont en excédent alimentaire, allant de 240 % de SSR à Ruvuma à 120 % à Mtwara. Les régions les plus performantes - avec un SSR de plus de 200 % - sont Njombe (202 %), Katavi (208 %), Songwe (204 %), Rukwa (235 %) et Ruvuma (240 %). Environ 12 régions sont en autosuffisance alimentaire, variant de 118 % de SSR dans la région côtière à 107 % à Mwanza. Dar-es-Salam enregistre un SSR de 1 % du fait de la place réduite de l'agriculture dans la région. Malgré une production alimentaire excédentaire, la Tanzanie est toujours confrontée

à une malnutrition élevée en raison de la faible teneur en éléments nutritifs des aliments de base consommés par la plupart des habitants.

Des besoins alimentaires très largement couverts par la production locale, avec une forte dépendance aux importations pour le blé et les huiles végétales

En 2019, la situation alimentaire en Tanzanie permettait un apport de 2375 kcal/hab/jour, soit une quantité disponible de nourriture de 587 kg/hab/an. Le régime tanzanien est basé à 93,1 % sur des produits d'origine végétale. Les repas les plus courants comprennent : l'*Ugali* préparé avec de la farine de maïs ; le *Wali Mweupe* préparé avec du riz, les *chapati* et les *mandazi* préparés avec de la farine de blé ; le *Pilau* et le *Biliani* (riz préparé avec une variété d'épices et de la viande) et *Vitumbua* préparé avec de la farine de riz. Par conséquent, les céréales constituent l'essentiel des apports caloriques du régime journalier en Tanzanie. Les apports lipidiques et protéiques sont principalement fournis par le lait frais consommé cru ou sous la forme de *Chai ya Maziwa* ; les viandes, consommées rôties dans le *Nyama Choma* ; les légumineuses, sous forme de *Mbonga Mboga*. En 2019, 82 % des apports protéiques et 79,4 % des apports lipidiques étaient d'origine végétale. Les principaux produits consommés en 2019 (selon les apports caloriques journaliers) étaient le maïs (500 kcal/hab/jour) ; le riz (311) ; le manioc (182) ; les haricots (153) ; la patate douce (142) ; le blé (131) ; le sucre (114).

Les systèmes de production agricoles permettent de couvrir les besoins alimentaires du pays. Les céréales occupent 41,5 % des terres cultivées (6,9 Mha) pour une production totale de 15,6 MT, maïs essentiellement (6,7 MT) et riz (4,5 MT). Les oléagineux (principalement les graines de sésame et les graines de coton) occupent 15,5 % des terres cultivées (2,5 Mha) pour une production de 2,3 MT. La production de fruits (1,4 Mha) représente un total de 6,1 MT, la production de légumes (1 Mha) pour une production de 7,1 MT. Une partie de l'assolement est par ailleurs attribuée à des cultures destinées à l'export (manioc, sésame, thé, et café).

Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, la production alimentaire de la saison 2020/21 (qui reflète la disponibilité en 2021/22), était de 18,4 MT contre une demande de 14,8 MT. Cet excédent de 3,6 MT équivaut à un SSR de 125 %. La production de maïs était de 6,9 MT pour une demande de 5,9 MT, soit un excédent de 1,0 MT. Pour 2021/22, la Tanzanie devrait être autosuffisante sur le plan alimentaire pour toutes les principales cultures vivrières, à l'exception du millet, du sorgho et du blé. Un excédent sera enregistré pour les cultures telles que le riz (qui aura un SSR de 241 %), les légumineuses (249 %), les bananes vertes (141 %), les pommes de terre (153 %), le maïs (116 %) et le manioc (107 %). La production agricole déficitaire serait comblée par des importations. Au cours de l'année se terminant en septembre, le pays a dépensé 452,6 MUSD pour l'importation de denrées et produits alimentaires selon les données de la Banque de Tanzanie. **Les importations de blé représentent près de 30 % des importations agricoles totales, selon la FAO.** En 2020/21, la Tanzanie a produit 70 288 tonnes de blé pour une demande d'un million de tonnes. Le reste a été importé de Russie, de Turquie, du Canada, d'Inde, d'Argentine et d'Australie. En 2019, l'IDR des huiles végétales s'élevait à 73,6 %.

A noter que l'élevage constitue le principal moyen de subsistance des populations nomades vivant dans les zones rurales, celles-ci concentrent près de 90 % du bétail. En 2020, 0,7 MT de viandes ont été produites, dont 0,5 MT de viande de bœuf et 0,2 MT de viande de poulet et de chèvre. La production de lait était de 3,2 MT. Par ailleurs, seuls 12 % des produits d'origine végétale et 27 % des produits d'origine animale sont transformés.

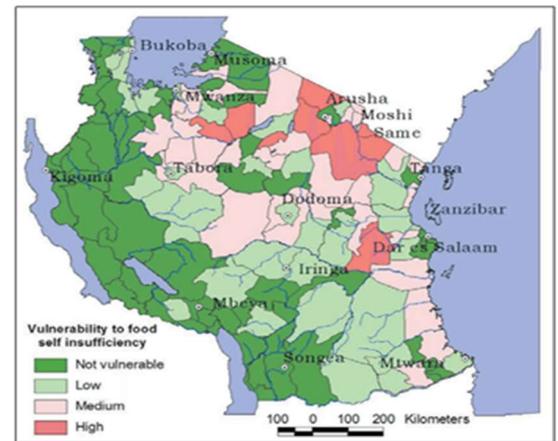


Figure 12: Vulnérabilité vis-à-vis de l'auto-suffisance alimentaire en Tanzanie

Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est

Indicateurs Pays	Burundi	Kenya	Ouganda	Rwanda	Sud Soudan	Tanzanie
Population (M hab.) ONU, 2020	11,9	53,8	45,7	13,0	11,2	59,7
Croissance démographique (%) ONU, 2015-2020	3,1	2,3	3,6	2,6	0,9	3,0
Doing Business (classement) 2020	166	56	116	38	185	141
Indice de corruption - Transparency international 2020	165	124	142	49	179	94
Macroéconomie						
PIB (Mds USD) FMI, 2020	3,0	102,4	38,1	10,3	4,4	64,1
PIB/hab (USD) FMI, 2020	256	2 104	925	816	322	1 110
Croissance du PIB réel (%) FMI, 2020	-1,0	-0,3	-0,8	-3,4	-6,6	4,8
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI, 2020	7,3	5,2	2,8	7,7	24,0	3,3
Finances Publiques						
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI, 2020	-6,7	-8,1	-7,6	-6,2	-1,8	-1,8
Dette publique (%PIB) FMI, 2020	67,0	67,6	44,1	60,1	35,8	39,1
Dette publique extérieure (%PIB) FMI, 2020	17,7	31,6	30,2	53,7	-	28,2
Echanges						
Balance des biens (%PIB) CNUCED, 2019	-19,8	-12,0	-13,2	-15,1	-	-6,6
Exportation française vers (MEUR)*	7,6	173,0	26,5	20,9	3,5	62,2
Importation française depuis (MEUR)*	3,3	110,5	11,8	4,4	0,2	33,6
Balance courante (%PIB) FMI, 2020	-10,4	-4,4	-9,6	-12,2	-5,8	-1,8
Transferts de la diaspora (%PIB) FMI, 2019	1,4	2,9	4,6	2,6	34,4	0,6
Réserve de change (mois d'import) FMI, 2019	0,7	4,7	3,7	3,6	0,2	4,6
Développement						
IDH, BM, 2020	0,43	0,60	0,54	0,54	0,43	0,53
Espérance de vie à la naissance (2015-2020) ONU	61,0	66,2	62,8	68,4	57,4	64,8
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM	71,8	36,8	41,7	55,5	42,7	49,1
Emissions de CO2 par habitant (tonnes) BM 2014	0,04	0,31	0,14	0,08	0,14	0,23
Notation Dette Souveraine						
S&P	-	B	B	B+(-)	-	-
Moody's	-	B2(-)	B2	B2(-)	-	B2
Fitch	-	B+(-)	B+(-)	B+(-)	-	-
Politique Monétaire						
Taux directeur **	-	7,0	7,0	4,5	-	5,0

Supplément agricole	Burundi	Kenya	Ouganda	Rwanda	Sud Soudan	Tanzanie
Part du PIB agricole (%PIB) CNUCED, 2019	39	37	23	26	3	29
Part de population rurale (%Population) FAO, 2018	87,3	72,3	79,0	84,1	94,6	69,5
Part des surfaces agricoles (%Superficie) FAO, 2017	73,1	47,6	59,7	68,8	46,0	41,9
Part des surfaces forestières (%Superficie) FAO, 2017	9,9	7,6	8,6	18,2	11,5	48,6
Surfaces agricoles et forestières						
Total des surfaces agricoles (Mha) FAO, 2017	2,0	27,6	14,4	1,8	28,5	39,7
Cultures annuelles - Terres arables (Mha) FAO, 2017	1,2	5,8	6,9	1,2	2,8	13,5
Cultures permanentes (Mha) FAO, 2017	0,4	0,5	2,2	0,3	0,0	2,2
Pâturages et prairies (Mha) FAO, 2017	0,5	21,3	5,3	0,4	25,8	24,0
Total des surfaces forestières (Mha) FAO, 2017	0,3	4,4	2,1	0,5	7,2	46,1
Cheptel						
Bovins (millions de têtes) FAO, 2020	0,6	21,7	15,5	1,3	13,8	28,3
Ovins (millions de têtes) FAO, 2020	0,7	25,3	2,0	0,6	15,0	7,9
Caprins (millions de têtes) FAO, 2020	3,4	36,0	15,4	2,7	17,6	18,6
Porcins (millions de têtes) FAO, 2020	0,8	0,6	2,6	1,5	0,0	0,5
Volailles (millions d'animaux) FAO, 2020	2,6	57,2	36,3	5,6	15,0	38,0
Echanges agricoles, agroalimentaires, bois et agrofouritures						
Total des imports "agricoles" (MUSD) CNUCED, 2020	192	3 112	1 192	495	427	1 052
Total des exports "agricoles" (MUSD) CNUCED, 2020	58	3 621	1 617	383	3	1 503
Exportations "agri" FR vers (MEUR) Kiosque Fin., 2021	1,8	36,8	5,5	9,2	0,8	10,8
Importations "agri" FR depuis (MEUR) Kiosque Fin., 2021	1,7	121,4	16,2	4,3	0,0	22,2

❖ Corne de l'Afrique – Djibouti

Par le SE d'Addis-Abeba



Un environnement hostile à l'agriculture qui contraint à de nombreuses importations alimentaires

Avec moins de 1 000 km² de terres arables pour une superficie totale de 23 200 km² et seulement 130 mm de précipitations annuelles en moyenne, Djibouti souffre d'un déficit chronique de denrées alimentaires et dépend des importations pour subvenir à ses besoins en nourriture. Malgré des plans de développement mis en place au niveau national par le ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Élevage élaboré la politique de l'eau et du développement rural ou la FAO au niveau international, Djibouti reste largement dépendant des importations avec un IDR global de 138 %. En 2019, la situation alimentaire à Djibouti permettait un apport de 2770 kcal/hab/jour, soit une quantité disponible de nourriture de 418,9 kg/hab/an. Le régime djiboutien est basé à 93,0 % sur des produits d'origine végétale. 80,0 % des apports protéiques et 78,3 % des apports lipidiques étaient d'origine végétale. Djibouti est contraint d'importer la grande majorité de ses aliments pour répondre au besoin de sa population. Les céréales représentent l'une des sources principales d'importation avec plus de 0,7 MT importées chaque année, IDR de 107 %. De même, 0,3 MT de sucre et 0,2 MT d'huile de palme sont importées chaque année.

Une agriculture peu performante dans un environnement aride

Avec moins de 1 000 km² de terres arables pour une superficie totale de 23 200 km² et seulement 13 cm de précipitations annuelles en moyenne, Djibouti souffre d'un déficit chronique de denrées alimentaires et dépend des importations pour subvenir à ses besoins en nourriture. Le pays est donc hautement sensible aux chocs externes, y compris les fluctuations des prix des produits alimentaires et des combustibles. Bien que 30 % de la population vive en zone rurale, l'agriculture représente moins de 5 % du PIB. Le taux national de pauvreté est de 79 %, mais il atteint 94,2 % hors de la capitale, et le taux de pauvreté extrême en milieu rural est de 72,5 %. Le taux national de malnutrition aiguë était estimé à 13 % en 2017, contre 7,5 % en 2016. En moyenne entre 2018 et 2020, le taux de sous-alimentation s'élevait à 16,2 % (FAO).

Le ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Élevage élabore la politique de l'eau et du développement rural à Djibouti. Il s'est doté d'une stratégie, le PNIASAN, qui comprend des programmes d'action pour (i) la sécurité alimentaire (mise en valeur des fermes agricoles concédées par l'Éthiopie et le Soudan, création d'une réserve alimentaire à Djibouti pour assurer une couverture des besoins en denrées alimentaires en cas de crise, amélioration nutritionnelle de la population), (ii) la mobilisation des ressources en eau en vue du développement hydroagricole (aménagement de bassins hydroagricoles, mise en valeur des eaux profondes, réutilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation...), (iii) l'appui aux groupes vulnérables, (iv) la promotion de nouvelles sources de croissance et l'appui aux exportations (filière viandes et dérivés, création d'un nouvel abattoir, sécurisation de la santé animale, production d'aliment du bétail), (v) le développement de la pêche semi industrielle et de l'aquaculture, (vi) le renforcement du laboratoire national d'analyses alimentaires.

Le Fonds européen de développement (FED) finance un projet d'appui à la résilience des populations rurales à Djibouti afin de permettre à ces populations de développer une agriculture locale allant de pair avec leurs traditions pastorales. La FAO gère un des volets de ce projet, « Renforcement de la productivité des productions végétales et animales à Djibouti » : elle soutient des fermes modèles à travers la fourniture d'intrants et d'équipements agricoles, la construction et l'installation d'ouvrages pour l'irrigation et d'abreuvoirs, ainsi que les formations et l'encadrement technique.

Une très forte dépendance aux importations

En 2019, la situation alimentaire à Djibouti permettait un apport de 2770 kcal/hab/jour, soit une quantité disponible de nourriture de 418,9 kg/hab/an. Le régime djiboutien est basé à 93,0 % sur des produits d'origine végétale. Les repas les plus courants comprennent : le *laohoh*, une galette à base de farine de teff ou de maïs ; le riz ; du *garoobey*, une bouillie d'avoine à base de lait ; le *baasto*, des pâtes à base de farine de blé. Les céréales représentent 54,9 % des apports caloriques du régime journalier djiboutien. Les apports protéiques et lipidiques sont notamment fournis par les lentilles ; la viande et le poisson cuisinés en ragoût ou grillée avec des épices dans le *fah-fah* ; le beurre clarifié, qui accompagne de nombreux plats. Enfin les plats sont souvent accompagnés de fruits et légumes (cuits ou crus) comme les mangues, les bananes ou les goyaves.

En 2019, 80,0 % des apports protéiques et 78,3 % des apports lipidiques étaient d'origine végétale. Les principaux produits consommés (selon les apports caloriques journaliers) étaient le blé (989 kcal/hab/jour) ; le riz (487) ; le sucre (395) ; l'huile de palme (232) ; les pois (94).

La production agricole à Djibouti est très limitée du fait d'un terrain très aride, on compte seulement quelques cultures anecdotiques réparties sur de faibles surfaces comme des légumineuses ou des pommes de terre. De même, l'élevage est très limité avec un cheptel de l'ordre de 0,3 millions de bovins, 0,5 millions d'ovins et 0,5 millions de caprins. Par conséquent, Djibouti est contraint d'importer la grande majorité de ses aliments pour répondre au besoin de sa population. Les céréales représentent l'une des sources principales d'importation avec plus de 0,7 MT importées chaque année, IDR de 107 %. Il s'agit principalement de blé (70,1 MUSD importés en 2020, principalement en provenance de Roumanie) et de riz. De même, 0,3 MT de sucre est importée (IDR de 86 %) chaque année pour un montant de 72,8 MUSD et 0,2 MT d'huile de palme (IDR de 146 %) pour un montant annuel de 85,9 MUSD en 2020.

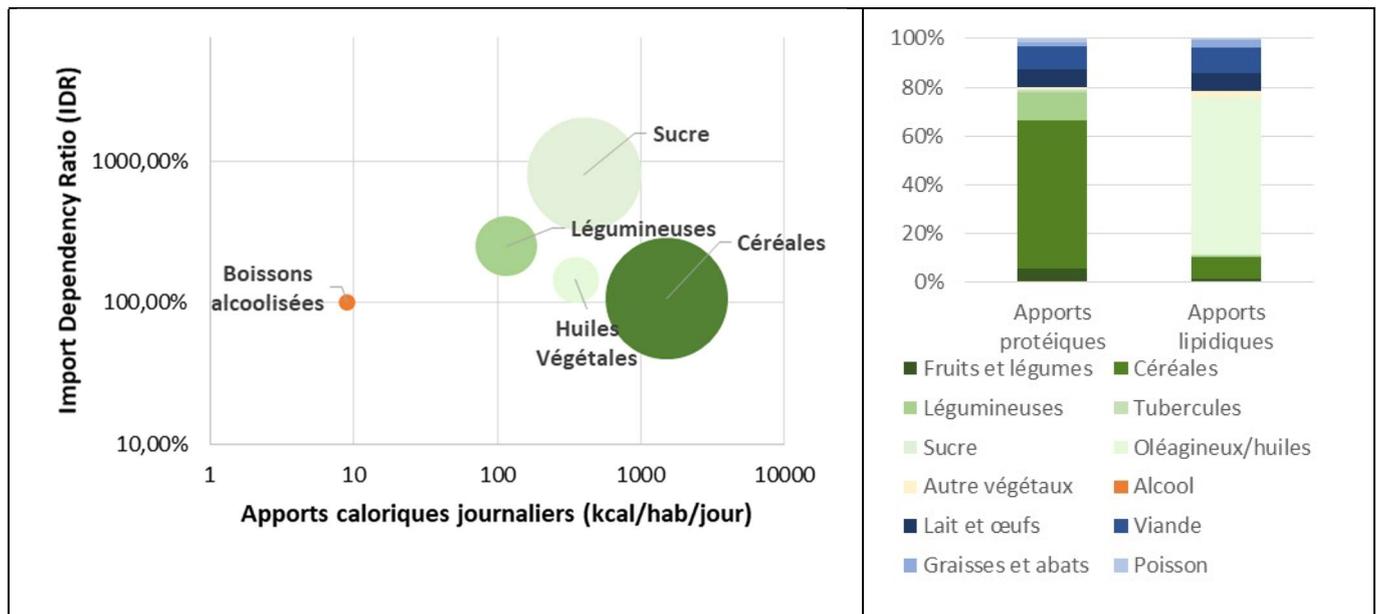


Figure 13 : Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

❖ Corne de l'Afrique – Érythrée

Par le SE d'Addis-Abeba



Une nation dépendante des aléas climatiques et des organisations internationales pour subvenir à ses besoins

L'Érythrée dispose de conditions climatiques qui la rendent particulièrement vulnérable aux variations météorologiques. L'agriculture, essentiellement vivrière, peine à répondre à la demande du pays qui connaît des sécheresses de plus en plus fréquentes, une dégradation des terres arables et une population et des taux de malnutrition élevés (52,5 % des enfants de moins de 5 ans en retard de croissance). Avec l'aide des organisations internationales, le gouvernement érythréen déploie des efforts pour améliorer la production locale. Néanmoins, l'implication de l'Érythrée dans le conflit au nord de l'Éthiopie couplée aux chocs du changement climatique et aux flux financiers limités constituent les principaux facteurs qui aggravent la sécurité alimentaire du pays.

Située dans la Corne de l'Afrique dans le désert du Sahel, l'Érythrée dispose de conditions climatiques arides et semi-arides qui la rendent particulièrement vulnérable aux variations climatiques. Il en résulte des famines chroniques, dans un contexte marqué par des sécheresses de plus en plus fréquentes et une dégradation des terres arables. Par ailleurs, après une grave sécheresse dans la Corne de l'Afrique en 2015, le président du pays, Isaias Afwerki, a nié la présence d'une crise alimentaire et rejeté l'aide alimentaire de l'ONU pendant la sécheresse de 2015. La Banque mondiale estime que 69 % de la population érythréenne vit en dessous du seuil de pauvreté.

L'économie érythréenne repose en grande partie sur une agriculture vivrière – insuffisante pour répondre à la demande du pays. En effet, les terres arables représentent 26 % du total des terres, et si l'agriculture emploie environ 80 % de la population active, elle ne pèserait que 17 % du PIB. En effet, plusieurs facteurs contribuent à la sous-performance du secteur : la forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, la fertilité limitée des sols associée à un accès insuffisant aux intrants et aux technologies en raison des contraintes concernant les devises et les compétences techniques insuffisantes. Ainsi, si avec de bonnes pluies, le pays peut produire jusqu'à 60 % de ses besoins alimentaires, avec de mauvaises pluies, la productivité peut diminuer jusqu'à 25 % des besoins alimentaires nationaux.

La malnutrition demeure donc un problème courant. L'Érythrée n'a fait aucun progrès vers la réalisation de l'objectif de réduction des retards de croissance, avec 52 % des enfants de moins de 5 ans touchés, ce qui est supérieur à la moyenne de la région (31 % en Afrique). Le document sur la stratégie de sécurité alimentaire du gouvernement (2004) indique que 44 % de la population souffrirait d'insuffisance pondérale tandis que 50 % souffrirait d'anémie ; environ 59 % de la population érythréenne consomme moins que les besoins caloriques quotidiens. L'apport calorique quotidien moyen par habitant est d'environ 1750, ce qui montre un déficit de 26 % sur la base de la norme OMS de 2350 kcal/j.

Le gouvernement érythréen fait des efforts pour améliorer la production alimentaire en collaboration avec des organisations internationales². En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Érythrée a lancé un projet pluriannuel dans la région d'Anseba qui fournit un ensemble agricole intégré minimum. Le projet, qui comprend la construction d'installations de collecte d'eau ; la mise en œuvre de mesures de protection des sols et d'irrigation; et le développement de systèmes d'alerte précoces communautaires a permis de soutenir les objectifs locaux et nationaux de sécurité alimentaire. Des projets irlandais-érythréens se sont concentrés sur l'amélioration de la culture de la pomme de terre et le développement de technologies qui sous-tendent l'industrie laitière en Érythrée (recherche, vulgarisation, renforcement des capacités des agriculteurs et commercialisation). Début 2019, l'UE a lancé un projet de 4 ans en Érythrée pour contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et offrir de meilleurs revenus aux agriculteurs. Enfin, selon un rapport du ministère de l'Agriculture, de nombreuses infrastructures de stockage d'eau ont été construites à travers le pays, dont 9 barrages stratégiques, 3 grands barrages, 747 micro-barrages, 206 barrages moyens et 7 dispositifs de dérivation, celles-ci devraient permettre de retenir d'éventuels surplus d'eau.

² L'Érythrée bénéficie de peu de soutiens financiers de la communauté internationale mais en 2019 le pays a reçu 3 fois plus d'APD (266 MUSD) qu'en 2018 (84 MUSD).

La normalisation des relations avec l'Éthiopie en 2018 dessinait de nouvelles perspectives, mais l'implication de l'Erythrée dans le conflit au nord de l'Éthiopie, les chocs du changement climatique et les flux financiers limités constituent les principaux facteurs qui *in fine* aggravent la sécurité alimentaire du pays.

Dietary intakes

Dietary intakes of key foods and nutrients in adults aged 20 years and over compared against minimum and maximum targets

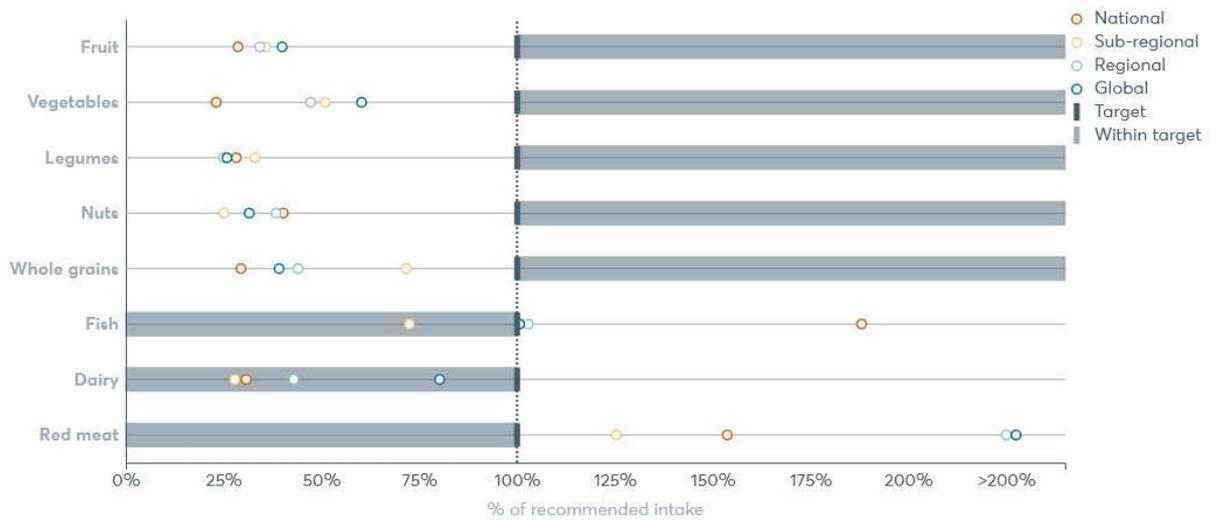


Figure 14: Apports nutritionnels en Erythrée³

³ <https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/africa/eastern-africa/eritrea/#diet>

❖ Corne de l'Afrique – Ethiopie

Par le SE d'Addis-Abeba



Une nation agricole en insuffisance alimentaire chronique

Malgré un secteur agricole important, la production locale éthiopienne ne suffit pas à répondre à la demande d'une population en forte croissance (+2,5 % par an). Le gouvernement recourt donc à l'importation de certaines denrées alimentaires pour combler la demande et a établi, avec le soutien des bailleurs, un système de filets sociaux. Des mesures pour améliorer la productivité et développer les capacités de transformation locale ont également été mises en place. Néanmoins, la pénurie structurelle de devises, le manque d'intrants agricoles, la faiblesse des chaînes d'approvisionnement, l'absence de structures d'évaluation de qualité et l'interférence importante des autorités régionales sur le marché entravent les capacités de l'Éthiopie à atteindre une réelle autosuffisance alimentaire. La guerre qui s'est installée au Nord du pays depuis novembre 2020 rend plus critique encore la réponse aux besoins alimentaires du pays, par défaut de récolte dans les territoires en conflit.

Une production agricole essentiellement vivrière qui peine à répondre à la demande du pays

L'agriculture occupe une place majeure dans l'économie de l'Éthiopie (32,7 % du PIB, 85 % des exportations) mais peine à répondre à la demande du pays. Dans ce pays de 110 millions d'habitants, l'agriculture fournit 67 % des emplois. Sur une superficie totale du pays de 1 104 300 km², les terres agricoles occupent 33 % du territoire. Les cultures annuelles et permanentes représentent 16,3 M ha, soit 45 % de la surface agricole. L'agriculture est principalement vivrière, constituée de petits paysans exploitant en moyenne 0,8 ha. Elle demeure très sensible aux aléas climatiques (95 % de l'agriculture est dépendante de la pluie).

L'Éthiopie possède le plus grand cheptel d'Afrique (187 millions de têtes) et l'élevage (16-19 % du PIB) constitue la priorité du gouvernement sur la décennie à venir. Néanmoins, la productivité des races locales, représentant plus de 98 % du cheptel, est inférieure à la moyenne africaine en termes de rendement (1,5 L/vache/jour par exemple pour la filière laitière en zone rurale contre 20 en Afrique du Sud). Le cheptel national qui comprend environ 70 M de bovins, 43 M d'ovins, 53 M de caprins, 8 M de chameaux, auquel s'ajoutent 57 M de volailles, produit environ 1,24 millions tonnes de viande, 5,2 Mds de litres de lait, 129 000 T de miel et 369 millions d'œufs par an. L'un des principaux facteurs limitant est la faible disponibilité en alimentation animale et ressources fourragères.

Malgré l'importance de l'agriculture dans le PIB et pour l'emploi, environ 13,2 millions d'habitants sur 110 millions seraient en situation d'insécurité alimentaire (Plan de réponse humanitaire (HRP) 2021), témoignant de grandes disparités régionales et sociales. Le PAM estime que 5,9 millions de personnes seraient en situation alimentaire critique, dont 3,9 millions de femmes et enfants. De plus, selon des analyses récentes (IPC) 8,6 millions de personnes feraient face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire en raison de la Covid-19, du conflit au Nord et de l'inflation.

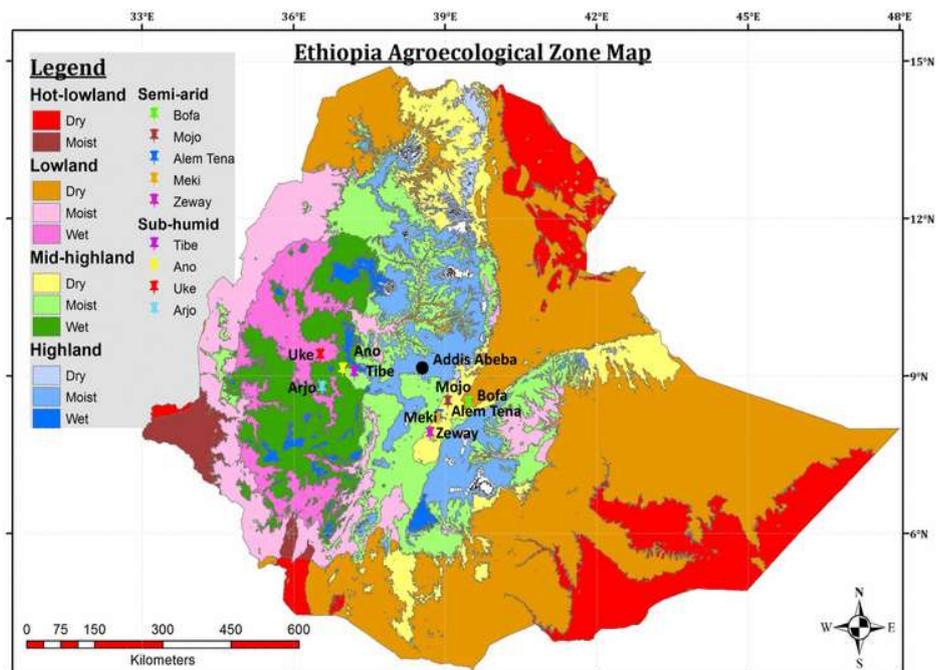


Figure 15 : Zones agro-écologiques en Ethiopie

A l'instar de nombreux pays africains, le régime alimentaire éthiopien est avant tout d'origine végétale⁴ **mais la production locale est insuffisante pour répondre à ces besoins**. Si le taux d'autosuffisance alimentaire⁵ s'établit à 100 % pour les denrées d'origine animale, il est de 98 % pour l'ensemble des productions végétales, mais ce score masque de grandes disparités en fonction des produits et des habitudes alimentaires. Ainsi, sur un besoin annuel de 7,0 MT de blé, la production locale (3,6 MT/an) ne couvrirait que 52 % de la demande. En raison de la prévalence des pratiques d'agriculture vivrière, seulement 19 % de la production totale de blé d'un agriculteur serait mise sur le marché. De plus, alors que les oléagineux représentent le 3^{ème} poste d'exportations du pays (345 MUSD – 11,5 % des exports en 2019/20), 95 % des besoins en huile alimentaire sont couverts par les importations. Par ailleurs, malgré la présence de 13 sucreries d'État (0,4 MT/an), la production locale ne répondrait qu'à 55 % de la demande interne (0,7 MT/an).

En raison de l'insuffisance de la production locale, le gouvernement éthiopien se voit contraint d'importer des denrées alimentaires et s'appuie également sur les programmes de filets sociaux. Le taux de dépendance aux importations s'établit à 6 % pour les productions végétales (contre 13 % en moyenne en Afrique et dans le monde), mais se traduit par des disparités importantes en fonction des produits agricoles (exports de café notamment). Les importations sont réalisées à travers deux agences gouvernementales : l'*Ethiopian Trading Businesses Enterprise* (ETBE) et la *National Disaster Risk Commission* (NDRMC), pour une distribution de denrées à prix subventionnés. A titre d'exemple, 12 % de la demande de blé (0,8 MT/an) proviendrait des achats de l'ETBE et jusqu'à 10 % de la demande (0,7 MT/an) arrive sous forme d'aide alimentaire via le NDRMC. Le reste des besoins seraient couverts par des organisations internationales (PAM, FAO) ou ONGs, notamment via le Programme de filets de sécurité productifs (PSNP, gouvernement et Banque mondiale), qui fournit une assistance pluriannuelle à des millions de ménages ruraux vulnérables.

Une volonté politique de développement des capacités de production et transformation

Afin de réduire sa dépendance aux importations alimentaires, le gouvernement éthiopien mène en parallèle trois stratégies visant à (i) **superviser les importations pour répondre à la demande**, (ii) **accroître les capacités de production et de transformation locales**, (iii) **développer les exportations** afin de générer des devises.

Une feuille de route « Exit Strategy » a été mise en place depuis 2018 pour réduire la dépendance du pays aux importations alimentaires. Celle-ci comprend entre autres des (i) mesures de **protection de l'économie locale** (l'interdiction d'exportation des principales céréales vivrières afin de maintenir des prix locaux abordables), (ii) des mesures d'**amélioration de la productivité agricole** (approvisionnement en semences et engrais, développement de systèmes d'irrigation) qui permettront d'envisager plusieurs récoltes dans l'année (contre une seule actuellement)⁶, et (iii) des **incitations fiscales** pour encourager le secteur privé à investir dans l'importation ainsi que la fabrication locale de machines agricoles, d'équipements et d'intrants (suppression des droits et taxes sur plus de 400 intrants et équipements agricoles⁷, taxes d'accises favorables à l'utilisation de produits agricoles locaux).

Afin d'économiser des devises, de générer des emplois et de produire des produits transformés qui seront utiles au marché local, le gouvernement met en place des initiatives pour favoriser la transformation locale. Depuis février 2019, quatre régions construisent leurs parcs industriels pour développer leurs exportations, attirer des investissements étrangers⁸ et ainsi substituer la production locale aux produits

⁴ 2234 kcal d'origine végétale/hab/jour en Ethiopie, soit 96% de l'apport calorique journalier (contre 92% en Afrique, 82% dans le monde et 68% en France) et 66g de protéines végétales/pers/j, soit 90% de l'apport protéique journalier (78% en Afrique, 60% dans le monde et 40% en France).

⁵ Au sens de la satisfaction de tous les besoins alimentaires par la production nationale.

⁶ Des projets pilotes de production de blé dans les vallées d'Awash, d'Omo, de Shebelle et dans certaines parties de l'Oromia ont permis de cultiver près de 20 000 ha sous irrigation. De plus, 305 000 ha de blé pourraient être cultivés grâce à l'amélioration des technologies de production. Le riz et l'huile alimentaire sont également envisagés pour la substitution aux importations.

⁷ Pour les petits agriculteurs, la suppression des taxes à l'import rend les services de mécanisation agricole plus accessibles. Selon le MoF, sur les 6 derniers mois de 2019/20, 51 nouvelles licences d'importateur/fournisseur de matériel agricole ont été émises.

⁸ D'après l'Oromia Industrial Parks Development Corporation, le parc agroindustriel Bulbula ACPZ est bientôt achevé. Jusqu'à 32 investisseurs ont manifesté leur intérêt, mais seuls 3 se seraient engagés par un contrat.

importés. Par ailleurs, de nombreuses usines de transformation d'huile ont été mises en place ainsi. La privatisation des sucreries a également été annoncée.

Malgré les mesures du gouvernement pour développer l'autosuffisance alimentaire du pays, des difficultés structurelles persistent. En raison d'une balance commerciale déficitaire, l'Éthiopie se trouve en pénurie structurelle de devises et se voit contrainte d'exporter (majoritairement des denrées primaires agricoles) « à tout prix ». Cette priorisation des exportations entre en concurrence avec la volonté de développer les capacités de transformation locale. Ainsi, la majorité des transformateurs des produits de base fonctionnent en sous capacité en raison de pénuries de produits agricoles de base.

De plus, **le manque de standardisation des produits agricoles** et de structures d'évaluation et de suivi de la qualité pendant le processus d'agrégation, **le manque de structuration des filières** (canaux de commercialisation formels, contractualisation) entre les différents maillons de la chaîne de valeur agricole (producteurs, transformateurs, distributeurs) **entravent la traçabilité et la qualité sanitaire des produits** (et limitent l'approvisionnement local, en quantité et qualité), des unités de transformation locales.

Par ailleurs, des industriels, établis récemment pour fournir en produits transformés l'industrie agro-alimentaire, ont signalé une **interférence importante des autorités régionales sur le marché, qu'il s'agisse de l'allocation des matières premières ou de la fixation de leur prix, tout comme un manque de fiabilité dans les données relatives à l'estimation des quantités produites.** La guerre déclenchée au Nord de l'Éthiopie en novembre 2020 a pour effet d'accroître la précarité alimentaire des populations en zone de conflit voire de les exposer à un risque de famine. Les récoltes passées et les cultures de la nouvelle saison sont affectées en conséquence.

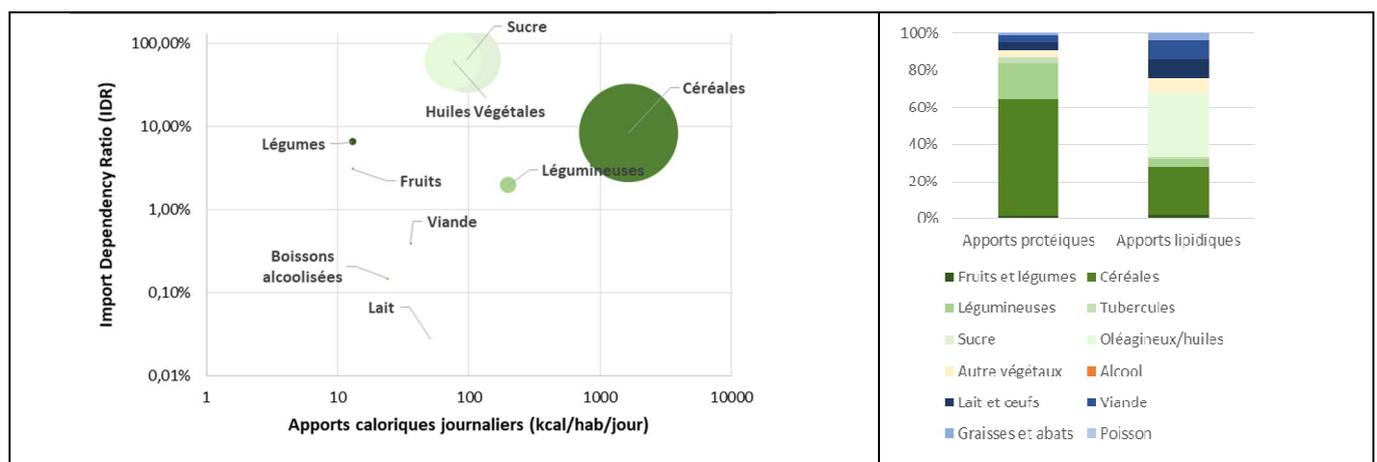


Figure 16: Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

❖ Corne de l'Afrique – Somalie

Par le SER de Nairobi



La sécurité alimentaire somalienne, un enjeu récurrent dans un pays marqué par l'instabilité climatique et politique

La Somalie est un pays au climat semi-aride et désertique situé à l'Est de la Corne de l'Afrique composé de plaines et de montagnes et doté de faibles précipitations. La partie Sud-Est permet toutefois la pratique de l'agriculture. Avec seulement 1,8 % des terres cultivées, une grande partie de la population vit d'un élevage nomade et extensif. Au dernier relevé disponible (2011), la situation alimentaire du pays aurait permis d'assurer un apport de 1 696 kcal/hab/jour pour une alimentation principalement basée sur les céréales, les légumineuses et les produits carnés. Toutefois, fortement marquée par les conflits armés et les événements climatiques extrêmes, la Somalie n'est pas en capacité d'assurer la sécurité alimentaire de ses habitants et est très dépendante des programmes d'aide alimentaire internationaux (PAM, FAO, ONGs, etc.). Après avoir été fortement touchée par l'invasion acridienne en 2020 et 2021, la Somalie fait face à un épisode de sécheresse très sévère, compte tenu d'une saison des pluies quasi inexistante pour la 3^{ème} fois consécutive. Aujourd'hui, on estime que 3,5 millions de personnes (28 % de la population) serait en situation de crise (IPC 3 ou plus) dont 1,2 millions d'enfants de moins de 5 ans. Cette catastrophe couplée à de nombreux problèmes sécuritaires fait craindre une augmentation des migrations au sein du pays et un renforcement des tensions.

Une forte insécurité alimentaire renforcée par une instabilité politique et des événements climatiques extrêmes

Historiquement marquée par les conflits et les événements climatiques extrêmes (sécheresse prolongée mais également pluies violentes causant régulièrement d'importantes inondations), la Somalie connaît de grandes difficultés à assurer la sécurité alimentaire de sa population et dépend largement de programmes d'aide alimentaire. Début 2022, **l'insécurité alimentaire concernait près de 3,5 millions de personnes (28 % de la population) en situation de crise (Phase IPC 3 ou plus)**, dont 1,2 millions d'enfants de moins de cinq ans en situation de malnutrition aiguë et 213 400 gravement sous alimentés. En octobre 2021, le sorgho et le maïs, principaux aliments de base pour la population, étaient vendus à des prix 70 à 100 % supérieurs à ceux observés sur la même période en 2020, et jusqu'à 60% plus élevés que la moyenne quinquennale. Dans les zones peu agricoles ou touchées par les conflits armés, telles que les régions de Bakool, Gedo, Lower Juba et Hiiraan, les denrées alimentaires sont encore plus chères que dans le reste du pays, et inaccessibles pour les ménages les plus pauvres.

Les précipitations d'octobre à novembre 2021 ont été bien plus faibles que la moyenne décennale, marquant une troisième saison des pluies consécutive où le niveau des pluies est particulièrement faible. La région la plus touchée par cette sécheresse est le Sud-Ouest de la Somalie, ayant enregistré des pluies inférieures de plus de 50 % par rapport à la moyenne décennale. Celle-ci intervient dans un pays déjà affaibli par les invasions acridiennes, les inondations au Sud et les conflits armés. D'après le *World Food Programme*, **95 % des points d'eau de la région de Dawa sont entièrement secs**, une situation anormale en pleine saison des pluies. Ce phénomène est renforcé par la mauvaise maintenance des points de stockage qui ne permettent plus de stocker les eaux pluviales. **L'impact sur la production agricole, bien que variable selon les zones, est significatif.** Dans les zones pastorales, les niveaux d'enherbement dans les pâtures est inférieur à la moyenne et les prévisions météorologiques laissent penser que les stocks fourragers ne seront pas reconstitués au cours de la saison. Les éleveurs sont ainsi contraints de limiter le chargement des pâtures, de déplacer leur troupeau, d'utiliser des branches d'acacia comme substituts de fourrage voire même de sacrifier une partie de leur cheptel. **En conséquence, la production de lait, fortement consommé dans la région, a chuté drastiquement et les animaux sont trop maigres pour être vendus** ou produire du lait. On estime que les déplacements induits par la sécheresse représentent 17 % des déplacements totaux, faisant craindre une augmentation de la pression alimentaire et des tensions dans les zones jusque-là épargnées par la sécheresse.

La FAO a proposé des mesures pour soutenir le secteur de l'élevage à travers (i) la mise en place de centres pour nourrir les animaux reproducteurs (120 000 têtes), (ii) la réhabilitation des points d'accès à l'eau, (iii) le soutien aux services vétérinaires locaux en ciblant 2 millions de bovins et 3,5 millions de petits ruminants dans des campagnes de vaccination, (iv) la mise en place d'interventions sur le marché du bétail pour soutenir les prix, (v) et le soutien à la production de fourrages irrigués.

Une pratique de l'agriculture rendue complexe par un environnement aride

En 2011, d'après des données extraites de Somalia Data Portal, la situation en Somalie aurait permis un apport de 1 696 kcal/hab/jour et de 50 g/hab/jour pour les protéines. Les repas les plus courants comprennent le *canjeero*, une galette à base de farine de teff souvent consommée au petit déjeuner et parfois accompagné de sucre ; le riz, préparé avec une variété d'épices (cardamome, clou de girofle, sauge) ; la *soor*, de la semoule de maïs cuisinée en purée avec du beurre ou du lait ; et le *sabayaad*, une version somalienne du *chapati* indien – à base de farine de blé. Les apports protéiques et lipidiques sont principalement fournis par les haricots ou les fèves, consommés dans le *cambuulo* ; les viandes consommées sous forme de ragoûts ou séchées – principalement de la viande de bœuf, de chèvre ou de chameau ; et les produits laitiers. Enfin les plats intègrent souvent des fruits et légumes locaux comme la mangue, le pamplemousse ou la goyave.

Une très faible proportion du territoire somalien est cultivée, celles-ci représentent seulement 1,8 % de la surface totale du pays. Le pays est principalement composé de plaines peu fertiles et d'une chaîne montagneuse, au Nord. Dans la majeure partie du pays, les températures sont très élevées avec de rares précipitations, le **climat y est semi-aride voire désertique.** Le Sud-Est de la Somalie, alimenté par les fleuves Jubba et Shabele, reçoit davantage de précipitations et permet la pratique de l'agriculture. **Les céréales occupent 31,5 % des terres cultivées** (0,4 Mha) pour une production totale de 0,2 MT, du sorgho essentiellement (0,1 MT). **Les légumineuses (haricots principalement) occupent 7,6 % des terres cultivées** (0,1 Mha) pour une production de 26,3 milliers de tonnes. La production d'oléagineux, du sésame et du coton (0,1 Mha) représente un total de 40,7 milliers de tonnes, la production de fruits et légumes (0,1 Mha) est de 0,3 MT. **L'élevage constitue le moyen principal des populations nomades**, soit la majorité de la population. Le cheptel somalien regroupe 4,8 millions de bovins, 23 millions de petits ruminants et 7,3 millions de chameaux. **En 2020, 0,2 MT de viandes ont été produites**, dont 0,1 MT de viande de bœuf, le reste étant de la viande de chameau, de chèvre et de mouton. **La production de lait était de 2,2 MT en 2020.**



Figure 17: Activités économiques et usage des terres en Somalie, Banque Africaine de Développement 2012

❖ Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SE de Khartoum



Un Soudan à plusieurs vitesses, marqué par une insécurité alimentaire chronique

L'insécurité alimentaire touche au moins un habitant sur cinq et un enfant sur trois souffre d'émaciation. Les autorités soudanaises, avec des moyens financiers réduits, n'affichent pas une volonté politique à la hauteur de ces défis, préférant sous-traiter ce combat aux organisations humanitaires internationales, notamment au PAM, qui dispose au Soudan de sa principale base logistique en Afrique subsaharienne. En 2019, la situation alimentaire permettait un apport de 2578 kcal/hab/jour, soit une quantité de nourriture disponible de 504 kg/hab/an. Ce régime est basé à 86 % sur des produits d'origine végétale, ces derniers fournissant 74 % des apports protéiques et 64 % des apports lipidiques. Sur une superficie cultivée estimée à environ 19,6 Mha alors que la surface cultivable pourrait atteindre 84 Mha, les 4 principales productions destinées à l'alimentation locale sont le sorgho (30 % des terres cultivées), le millet (12 %), les haricots blancs (4 %), et le blé (2 %) tandis que les autres grandes productions comme le sésame (26 % des terres cultivables) et les arachides (16 %) sont principalement destinées à l'exportation. L'élevage, dont le Soudan détient le deuxième cheptel en Afrique, constitue à la fois le principal moyen de subsistance des populations et figure parmi les principales sources d'exportation, même s'il constitue une part relative de la diète (14 % des apports calorifiques). Enfin, ce pays est fortement dépendant des importations pour le blé et le sucre : 26,7 % des calories consommées seraient ainsi dépendantes des achats à l'étranger.

Une politique court-termiste, centrée sur Khartoum, avec une externalisation à l'aide internationale de la lutte contre une insécurité alimentaire multifactorielle croissante

Compte tenu des faibles moyens budgétaires dont il dispose, **la priorité du gouvernement** n'est pas tant de lutter contre l'insécurité alimentaire que **d'assurer l'approvisionnement quotidien des produits dit « stratégiques » (dont le blé)**, essentiellement à Khartoum et sa périphérie. Il s'agit pour les autorités fédérales de limiter l'impact qu'une pénurie de ces produits pourrait avoir sur une population urbaine en état d'agitation constante depuis plusieurs années. Elles ont pour ce faire lancé plusieurs initiatives, en règle générale sans lendemain comme en avril 2020 « *My Commodity*⁹ » ou encore « *du producteur au consommateur*¹⁰ ». Sur les zones rurales et éloignées, les autorités ont, depuis longtemps, externalisé la lutte contre l'insécurité alimentaire aux organisations humanitaires, essentiellement internationales comme le PAM. Au-delà de ses activités traditionnelles d'assistance aux populations les plus défavorisées, cette agence onusienne a préfinancé en 2020 et 2021, l'achat de 200 000 tonnes de blé pour le compte des autorités soudanaises. Elle procède également pour ses besoins internes à l'achat local entre 100 et 300 000 tonnes de sorgho par an.

Les prévisions du *Humanitarian Needs Overview* (HNO) 2022 reflètent une **aggravation significative de l'insécurité alimentaire**. Environ 9,8 millions de personnes, soit **21% de la population**, seraient en situation de crise alimentaire, dont environ 2,7 millions de personnes en situation d'urgence (IPC Phase 4, soit une progression de 46,5% par rapport à la période d'avril à mai 2021) et près de 7,1 millions en situation de crise (IPC phase 3, soit +29,6%). Dans le même temps, plus de **16,5 millions seraient en situation de stress** (IPC phase 2). Les populations les plus exposées sont : les déplacés internes (environ 3 millions de personnes), les réfugiés (environ 1,1 millions de personnes), les ménages impactés par les inondations et les conflits ethniques, et les ménages pauvres. En termes géographiques, la prévalence la plus élevée d'insécurité alimentaire est observée au Darfour oriental, septentrional et occidental, au Nil Bleu et au Kordofan septentrional et méridional, où les difficultés économiques sont aggravées par la violence intercommunautaire. Ces prévisions de l'HNO devraient encore évoluer négativement compte tenu des événements du 25 octobre 2021 et des répercussions de ces derniers. Les principaux bailleurs ont en effet suspendu leurs aides financières de soutien à la transition soudanaise, à l'exception de l'aide humanitaire d'urgence : Banque Mondiale

⁹ Ce programme visait à fournir un panier d'une dizaine de produits de base (farine de blé et de sorgho, fèves, lentilles, riz, huile, sucre, thé, pâte de tomate et savon) à un prix entre 60% et 70% du prix du marché permettant de couvrir les besoins de chaque foyer bénéficiaire pour un mois. La direction de l'Approvisionnement du ministère du Commerce et de l'Industrie devait distribuer ces paniers dans chacun des Etats.

¹⁰ Cette initiative centrée sur l'Etat de Khartoum consistait à fournir des produits de base à prix coûtant. Ces produits sont proposés à l'ensemble de la population dans 93 points de vente situés dans différentes localités de cet Etat.

(2 MUSD), États-Unis (700 MUSD) ou encore l'UE. Le programme de soutien aux familles¹¹ (900 MUSD) financé par la Banque Mondiale et mis en place par le gouvernement de transition pour atténuer l'impact de la suppression des subventions a également été suspendu, signifiant l'absence de filets sociaux pour la population soudanaise. L'ensemble de ces mesures auront donc, à court, moyen et long terme, des répercussions fortes sur les niveaux de pauvreté au Soudan et par conséquent le niveau de l'insécurité alimentaire.

Les causes provoquant cette insécurité alimentaire, qui s'aggrave, sont multifactorielles. La crise économique, tout d'abord, qui se traduit par une hyperinflation (+350% en 2021) et la fin des subventions sur les carburants¹² et prochainement sur le pain, ce qui entraîne un renchérissement des produits de base. Les conflits localisés, ensuite, qui ne se sont pas estompés malgré la signature des accords de paix de Djouba d'octobre 2020, doublé par les conflits intercommunautaires dans l'accès aux ressources (notamment dans l'Ouest Kordofan, Darfour occidental, septentrional et méridional et dans l'État du Nil Blanc). Egalement, les événements climatiques extrêmes, comme les inondations (environ 300 000 personnes touchées en 2021, plus de 50 000 maisons détruites ou endommagées, infrastructures publiques et terres agricoles affectées), la sécheresse et la désertification entraînant la réduction de la production, la perte de récoltes et de bétail, l'apparition de maladies et la destruction des infrastructures rurales et des systèmes d'irrigation. A noter cependant qu'en 2021, l'impact du criquet pèlerin a été minime. Enfin des facteurs additionnels comme la faible productivité dû à des pratiques agricoles inadéquates, les mesures de lutte contre la COVID 19¹³ et enfin les tensions politiques, qui se sont traduites par le blocage de la mi-septembre à la fin octobre 2021 de la section de Port-Soudan¹⁴, et début février 2022 du blocage de la route reliant l'Égypte au Soudan.

Des besoins alimentaires relativement bien couverts par une production locale, mais une forte dépendance au blé

En 2019, la situation alimentaire au Soudan permettait un apport de 2578 kcal/hab/jour, soit une quantité disponible de nourriture de 503,7 kg/hab/an. Le régime soudanais est basé à 86 % sur des produits d'origine végétale. Les repas les plus courants comprennent : l'*Assida* (porridge), la *Kissra* (crêpe fine, préparée avec de la farine de sorgho et accompagnée avec différents types de sauces à base de légumes et de viande) et le *foul* (plat de fèves accompagné de pain). Par conséquent, les céréales constituent 50,5 % des apports caloriques du régime journalier soudanais. Les apports lipidiques sont principalement fournis par l'huile végétale (huile d'arachide et de tournesol, soit 31%) et dans une moindre mesure par le lait frais (19,4 %) consommé souvent avec le thé. Quant aux apports protéiques, ils proviennent des céréales (50 %, dont le sorgho -23 %-, le blé -21 %- et le millet -6 %-) et loin derrière par le lait (13 %) et la viande (10 %), qui est principalement consommée grillée ou cuisinée avec des sauces. **En 2019, 74 % des apports protéiques et 64% des apports lipidiques étaient d'origine végétale.** On note depuis 2010 une diversification du régime alimentaire soudanais à travers la forte progression de la consommation de blé notamment dans les zones urbaines et péri urbaines, promue par des fortes subventions publiques, qui sont amenées à disparaître prochainement. Les principaux produits consommés en 2019 (selon les apports caloriques journaliers) étaient le sorgho (593 kcal/hab/jour) ; le blé (535) ; le sucre (275) ; le lait (204) et le millet (152).

Les systèmes de production agricoles permettent de couvrir une partie des besoins alimentaires du pays. Les céréales occupent 44 % des terres cultivées (8,6 Mha) pour une production totale de 3,8 MT, essentiellement du sorgho¹⁵ (2,5 MT, le Soudan figurant parmi les principaux producteurs mondiaux), du blé (0,8 MT) et du millet (0,5 MT). Les cultures oléagineuses (sésame essentiellement) occupent 30,6 % des

¹¹ et qui visait à fournir une aide mensuelle en espèces à 80% des familles soudanaises

¹² ce qui entraîne une explosion des coûts de transport, nombre d'agriculteurs préférant ainsi ne pas acheminer leurs productions vers les centres urbains

¹³ Qui ont diminué la circulation des marchandises, le fonctionnement du marché et le commerce transfrontalier ; compromettant les moyens de subsistance, les opportunités de travail quotidien et réduisant le pouvoir d'achat et l'accès à la nourriture des populations les plus vulnérables. De plus, la fermeture des écoles a privé un grand nombre d'enfants d'un repas quotidien.

¹⁴ Qui constitue la principale ouverture maritime soudanaise implantée sur le littoral de la mer Rouge, ce qui a privé pendant un mois et demi l'arrivée de denrées alimentaires des organisations internationales, notamment le PAM

¹⁵ Les statistiques soudanaises font état d'une production de plus de 3 MT de sorgho et de 2,6 MT de millet

terres cultivées (6,0 Mha) pour une production de 2,0 MT. La troisième culture la plus importante est l'arachide avec 16,3 % des surfaces cultivées et une production de 2,8 MT. La production de légumineuses (haricots blancs, fèves) représente un total de 1 Mha pour une production de 0,5 MT. Parmi les autres cultures importantes figurent la canne à sucre (0,1 Mha pour une production de 5,2 MT), les oignons (0,1 Mha, 1,9 MT), les bananes (0,1 Mha, 0,9 MT) et les tomates (0,1 Mha, 0,7 MT). Une partie de l'assolement est par ailleurs attribuée à des cultures destinées à l'exportation (sésame, arachides, luzerne). Pour les deux premières cultures, le Soudan figure dans le peloton de tête mondial des producteurs et exportateurs, et ce malgré des taux de rendement très en dessous des moyennes internationales dû entre autre à la faiblesse et au mauvais usage des intrants, notamment les engrais.

L'élevage est également une source importante de devises, il s'agit essentiellement d'exportations d'animaux vivants, moutons vers les pays du Golfe et chameaux vers l'Égypte. Présent sur une très grande partie du territoire, il est pratiqué principalement dans le Nord et Ouest du pays) et constitue le principal moyen de subsistance des populations nomades. En 2020, 1 MT de viandes ont été produites, dont 0,4 MT de bœuf, 0,3 MT de mouton, 0,3 MT de moutons, 0,2 MT de chameau et 0,1 Mt de chèvre. La production de lait était de 4,6 MT en 2020. **Seuls 21 % des produits d'origine végétale et moins de 1 % des produits d'origine animale seraient par ailleurs transformés.**

Le Soudan reste cependant fortement dépendant des importations pour subvenir à ses besoins en blé avec un IDR (Import Dependency Ratio) de 80 % en 2019. Malgré une production en croissance (0,7 MT, mais qui devrait dépasser le million de tonnes cette année), les importations s'élèvent à 2,1 MT pour un montant de 488 MUSD, principalement en provenance de Russie (45 %) et d'Ukraine (10 %). En revanche, le Soudan est autosuffisant en sorgho, la céréale la plus consommée. Parmi les autres importations nécessitant la mobilisation importante de devises figurent le sucre (500 MUSD d'importation) avec un IDR de 83 % et le café et thé (134 MUSD) avec un IDR de 100 %, ces deux dernières boissons faisant partie du quotidien des Soudanais. De manière générale, la consommation locale dépend à 16 % des importations pour les produits d'origine végétale et à 1 % pour les produits d'origine animale. **Au moins 26,7 % des besoins en calories et 18,9 % des besoins en protéines journaliers seraient ainsi dépendants des importations.**

MAP OF LIVELIHOOD ZONES IN SUDAN

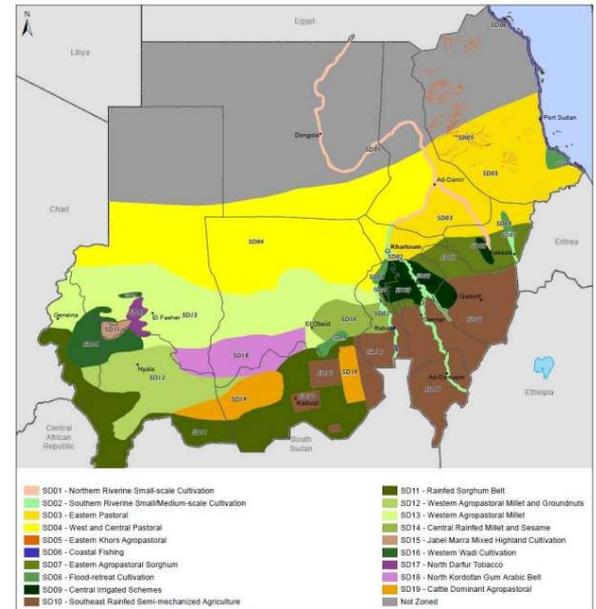


Figure 18: Zones agro-écologiques du Soudan

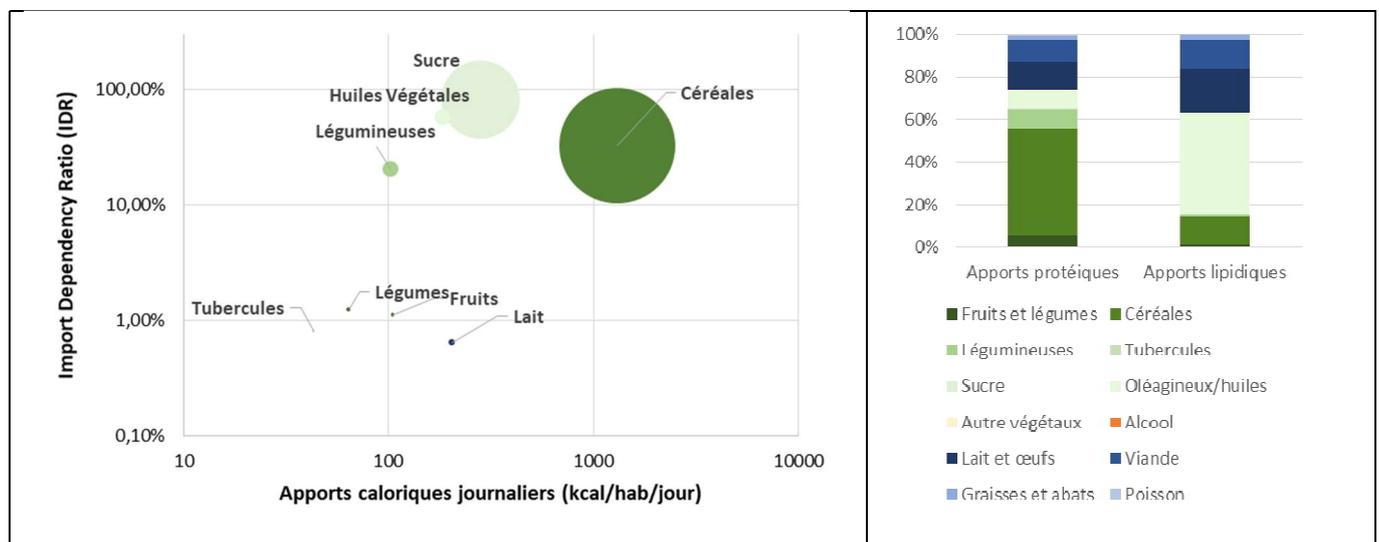


Figure 19: Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique

Indicateurs Pays	Djibouti	Erythrée	Ethiopie	Soudan	Somalie
Population (M hab.) ONU, 2020	1,0	3,5	115,0	43,8	15,9
Croissance démographique (%) ONU, 2015-2020	1,6	1,2	2,6	2,4	2,8
Doing Business (classement) 2020	112	189	159	171	190
Indice de corruption - Transparency international 2020	142	160	94	174	180
Macroéconomie					
PIB (Mds USD) FMI, 2020	3,4	2,1	96,6	34,4	5,0
PIB/hab (USD) FMI, 2020	3 482	588	994	776	332
Croissance du PIB réel (%) FMI, 2020	1,0	-0,6	6,1	-3,6	-0,7
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI, 2020	1,8	4,8	20,4	163,3	-
Finances Publiques					
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI, 2020	-1,3	-5,0	-2,8	-1,8	-
Dette publique (%PIB) FMI, 2020	40,9	184,9	55,4	272,9	-
Dette publique extérieure (%PIB) FMI, 2020	-	58,1	29,1	-	-
Echanges					
Balance des biens (%PIB) CNUCED, 2019	-10,6	-19,1	-12,9	-16,9	-15,5
Exportation française vers (MEUR)*	72,4	3,1	700,6	76,6	8,8
Importation française depuis (MEUR)*	1,5	0,1	39,1	47,1	5,6
Balance courante (%PIB) FMI, 2020	10,7	10,9	-4,6	-17,5	-17,2
Transferts de la diaspora (%PIB) FMI, 2019	1,9	-	0,6	1,4	-
Réserves de change (mois d'import) FMI, 2019	0,0	2,2	2,1	0,0	0,0
Développement					
IDH, BM, 2020	0,52	0,46	0,4ç	0,51	-
Espérance de vie à la naissance (2015-2020) ONU	66,5	65,7	66,0	64,9	56,9
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM	17,1	-	30,8	12,7	-
Emissions de CO2 par habitant (tonnes) BM 2014	0,8	-	0,1	0,3	0,0
Notation Dette Souveraine					
S&P	-	-	CCC+(-)	-	-
Moody's	-	-	Caa2(-)	-	-
Fitch	-	-	CCC	-	-
Politique Monétaire					
Taux directeur **	-	-	13,0	-	-
Supplément agricole					
Part du PIB agricole (%PIB) CNUCED, 2019	1	17	35	20	60
Part de population rurale (%Population) FAO, 2018	22,5	90,0	78,0	64,9	55,7
Part des surfaces agricoles (%Superficie) FAO, 2017	73,4	64,6	34,0	36,2	69,2
Part des surfaces forestières (%Superficie) FAO, 2017	0,2	12,8	11,3	10,2	10,0
Surfaces agricoles et forestières					
Total des surfaces agricoles (Mha) FAO, 2017	1,7	7,6	37,5	68,2	44,1
Cultures annuelles - Terres arables (Mha) FAO, 2017	0,0	0,7	16,0	19,8	1,1
Cultures permanentes (Mha) FAO, 2017	0,0	0,0	1,6	0,2	0,0
Pâturages et prairies (Mha) FAO, 2017	1,7	6,9	20,0	48,2	43,0
Total des surfaces forestières (Mha) FAO, 2017	0,0	1,5	12,5	19,2	6,4
Cheptel					
Bovins (millions de têtes) FAO, 2020	0,3	2,1	70,3	31,8	4,8
Ovins (millions de têtes) FAO, 2020	0,5	2,4	42,9	40,9	12,1
Caprins (millions de têtes) FAO, 2020	0,5	1,8	52,5	32,2	11,6
Porcins (millions de têtes) FAO, 2020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Volailles (millions d'animaux) FAO, 2020	0,0	1,2	57,0	50,7	3,8
Echanges agricoles, agroalimentaires, bois et agrofournitures					
Total des imports "agricoles" (MUSD) CNUCED, 2020	1 011	403	2 658	2 951	476
Total des exports "agricoles" (MUSD) CNUCED, 2020	915	240	2 440	2 434	310
Exportations "agri" FR vers (MEUR) Kiosque Fin., 2021	20,5	0,2	52,8	16,9	4,8
Importations "agri" FR depuis (MEUR) Kiosque Fin., 2021	0,2	0,4	55,4	41,9	10,6

Océan Indien – Comores

Par le SE de Tananarive et l'AFD aux Comores



L'autosuffisance alimentaire aux Comores : le défi de surfaces cultivables limitées face à une croissance démographique dynamique

Les récentes crises (cyclones et crises sanitaire) ont affecté la sécurité alimentaire des Comores, participant à une baisse de la production agricole nationale et une réduction de leurs capacités d'importations. Ces chocs conjoncturels s'ajoutent aux difficultés plus structurelles rencontrées par le pays, qui combine des terres exploitables limitées et une population en forte croissance. Les tentatives de développement rural peinent à prendre pied malgré le soutien des bailleurs internationaux. L'orientation de la production vers des filières de rente conduit à une insertion croissante dans le commerce international.

La surface cultivable restreinte et les aléas climatiques mettent en tension la sécurité alimentaire, malgré un poids relativement élevé de l'agriculture

L'agriculture représente environ 31,5% du PIB et emploie 35% de la population active. La surface de terres arables est estimée à 0,1 Mha, dont deux tiers sont en cultures permanentes. 80 à 90 % des terres cultivables de l'île d'Anjouan seraient exploitées, contre 70% à la Grande Comore et Mohéli. Mohéli et Anjouan surproduisent par rapport à leurs besoins (agriculture vivrière et maraîchère), ce qui se traduit par des flux en direction de la Grande Comore. La répartition des terres entre les différentes productions reste relativement difficile à estimer, faute de données récentes et précises. De même, les volumes de production des principaux produits vivriers (manioc, tarot, igname, maïs, bananes, fruits à pain), maraîchers (tomates, épices, fruits), halieutiques, ou carnés, ne sont pas connus. Le recensement agricole de 2004 permet d'avoir une image de la répartition de la production issue de la culture des terres, les volumes n'ayant pas significativement changé en 20 ans.

Agriculture vivrière, dont :	<i>Banane verte</i>	<i>manioc</i>	<i>igname</i>	<i>taro</i>	<i>patate douce</i>	<i>maïs</i>
151	43	42,8	20	19,3	16,4	9,2
Fruits, dont :	<i>mangue</i>	<i>orange</i>	<i>ananas</i>	<i>papaye</i>	<i>corossol</i>	<i>autres fruits (litchi, avocat)</i>
79	24,1	18,1	16,5	9,5	6,4	4,5
Autres légumes, oléagineux et épices, dont :	<i>Ambrevade</i>	<i>tomate</i>	<i>autres légumes</i>	<i>épices (oignon, piment doux, gingembre)</i>	<i>arachide</i>	<i>noix de coco</i>
82	26,7	5,9	4	11	2,5	32,1

Valeurs exprimées en milliers de tonne, d'après le recensement agricole de 2004 (bureau d'étude ACTIV)

La sécurité alimentaire est une question cruciale aux Comores, alors que près de 40% des enfants présentent un retard de croissance et 29% des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie. L'archipel est très vulnérable au risque climatique, aggravant potentiellement les carences initiales. Les inondations de 2012 ont eu des impacts importants, et le cyclone Kenneth de 2019 aurait atteint jusqu'à 60 % de la production vivrière et 3 0% des cultures de rentes, destinés à l'exportation.

La vitalité de la pression démographique met sous tension une production nationale limitée par la faible disponibilité de terres cultivables. La croissance démographique incite à une exploitation sans interruption des terres arables dans un contexte où les rendements connaissent déjà une stagnation. Enfin, la spécialisation de la production conduit à une limitation du nombre de variétés par espèces, réduisant la résilience aux risques climatiques.

Les besoins alimentaires, partiellement couverts par la production nationale, rendent les Comores dépendantes des importations de produits de première nécessité

Au niveau national, l'apport calorique journalier est estimé à 2280 kcal/jours, assuré à 90% par des aliments d'origines végétales. Les habitudes de consommation alimentaire du pays diffèrent entre les populations rurales et urbaines. La première (environ 70% de la population totale), majoritairement agricole, vit essentiellement de sa production vivrière (manioc, banane, tarot, maïs, légumineuse), entraînant une diversité nutritionnelle assez faible. Les foyers agricoles pratiquent toutefois la production de substitution, permettant le rachat de riz, calorie relativement moins onéreuse. La consommation de viande est rare, mais la possession d'un bovin ou d'un caprin peut apporter une ressource laitière avant la revente de l'animal ; et la pêche peut être

une troisième source de revenus, pour les foyers proches du littoral. La population urbaine a une alimentation plus variée, en lien avec les produits importés, et dans laquelle la viande (volaille) est plus présente.

Les exportations se concentrent sur les produits de rente (girofle, ylang et vanille), qui représentent 90 % des exportations de biens du pays en 2020, soit 17,5 MUSD. Ces revenus issus de l'agriculture d'export permettent, au niveau de la balance des paiements, d'absorber en partie le montant particulièrement élevé d'importations alimentaires (113,5 MUSD en 2020, soit près de 10 % du PIB). Les principaux produits importés sont les viandes et les abats comestibles (38 MUSD) ; le riz (29 MUSD) ; les produits laitiers (9 MUSD) ; la farine (9 MUSD) ; et le sucre et l'huile (respectivement 5 MUSD). A cela s'ajoute une dépendance forte de la production nationale maraîchère aux intrants importés (semences, engrais, produits phytosanitaires, matériels agricoles). En revanche, les productions maraîchères et vivrières peuvent périodiquement être excédentaires, sans que cela ne se traduise par des exportations, faute de moyen de stockage et d'existence de filières structurées.

Les politiques de soutien à la sécurité alimentaire mobilisent essentiellement l'appui des bailleurs

L'Union des Comores a été atteinte par les perturbations rencontrées par les chaînes d'approvisionnement au cours de la crise pandémique. Si le pays n'a pas connu de pénurie, la hausse des prix de biens de première nécessité a fortement touché la sécurité alimentaire du pays. Toutefois, la facilité de crédit accordée par le FMI (8 MUSD) et l'appui de la Banque Mondiale (10MUSD) ont permis de contenir cette hausse, notamment via le financement d'une baisse conséquente des droits de douane sur la nourriture importée, représentant jusqu'à 70 % de la nourriture consommée sur place. Le gouvernement a par ailleurs mis en place un fonds de garantie de 11,4 MUSD en 2021 pour soutenir les principaux importateurs du pays.

Le développement de la production agricole nationale est une des priorités du gouvernement. Le socle 4 du *Plan Comores Emergent* (« Une agriculture modernisée et rurale pour l'émergence rurale »), à horizon 2030, traduit directement cette volonté de produire plus, et mieux. Cela passe en premier lieu par des politiques de développement rural. Les centres ruraux de développement économique (CRDE), lancés en 2013, en sont l'un des vecteurs essentiels, au niveau territorial. Toutefois, face au manque de moyens étatiques, les actions participant à réduire l'insécurité alimentaire reposent essentiellement sur les projets des bailleurs, tels que le PREFER (FIDA) ou le CRCCA (FAO). L'appui des bailleurs a par ailleurs permis de développer l'Union des Meck, aujourd'hui l'une des principales institutions financières du pays, très présente dans le milieu agricole et qui participe au développement rural par l'inclusion financière. La lutte contre l'insécurité alimentaire passe aussi par une réglementation des prix de certains bien alimentaires à haute valeur calorique. L'importation du riz est ainsi assurée par une entreprise publique (Onicor), et les prix de reventes au détail sont fortement encadrés.

L'AFD finance par ailleurs le projet AFIDEV (15M€) qui vise à renforcer les filières d'exportation (notamment vanille, ylang- ylang et girofle). Le projet prévoit d'accompagner au moins 5000 exploitations agricoles familiales et 50 organisations professionnelles, par une démarche territoriale et apportant des infrastructures nécessaires pour le développement de zones d'intervention (routes rurales, périmètre maraîchers, etc.).

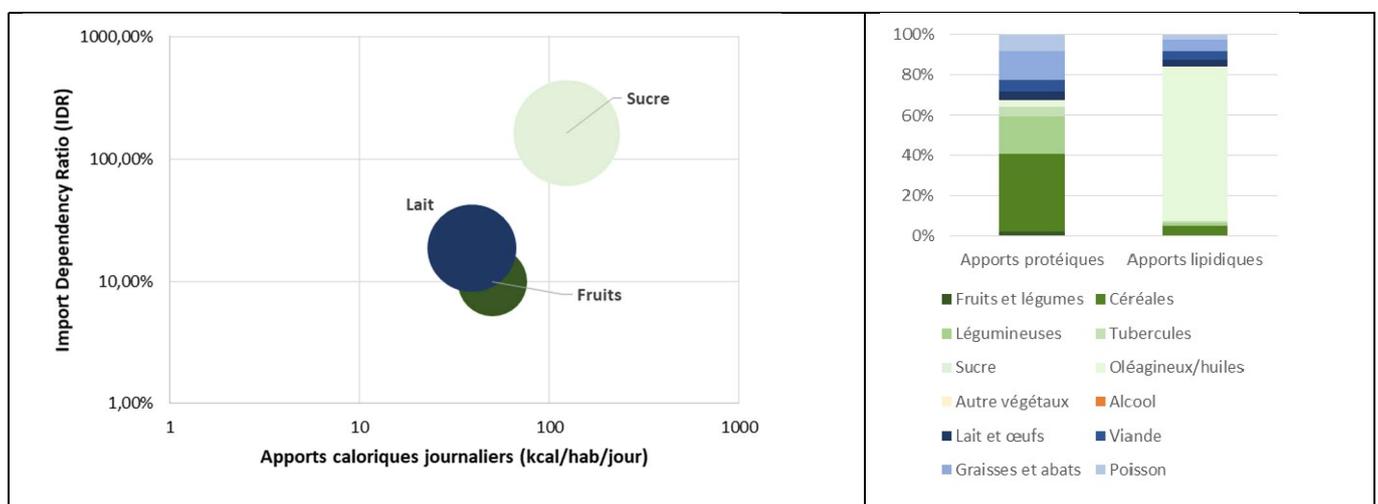


Figure 20 : Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

❖ Océan Indien – Madagascar

Par le SE de Tananarive



Des efforts coordonnés pour répondre aux enjeux d'autosuffisance alimentaire, de modernisation agricole et de structurations des filières

Malgré l'existence de conditions naturelles propices à une production agricole diversifiée, Madagascar est exposé à des fragilités mettant sous tension la sécurité alimentaire de sa population. L'importation de produits de première nécessité pour répondre aux besoins de la population témoigne de ces fragilités. Des filières de rentes se développent en parallèle et constituent des sources de revenus pour les populations rurales. L'action des pouvoirs publics et de la communauté internationale est sous-tendue par la recherche de solutions pour faire face à l'urgence et structurer davantage les filières.

Un secteur agricole important mais dont la fragilité expose le pays et sa population à un risque de sous-alimentation

Le secteur agricole contribue au PIB malgache à près de 30 % et emploie environ 80 % de la population active. Le pays bénéficie de potentialités géographiques permettant une grande diversité de productions végétales, tropicales et tempérées (riz, maïs, pomme de terre, manioc, légumineuses, fruits et légume, litchi, vanille, thé, cacao, café). Ces potentialités s'étendent à la pêche et l'aquaculture. A l'intérieur du pays, les hautes terres sont également propices à la pratique d'un élevage bovin extensif.

En dépit de conditions favorables, l'imbrication de plusieurs facteurs fragilise le secteur et affecte la sécurité alimentaire de la population. La sous-alimentation et la malnutrition frappent depuis de nombreuses années la population de Madagascar. La superposition de plusieurs facteurs de différentes natures, exogènes et endogènes, démultiplie les risques d'insécurité alimentaire :

- **une agriculture traditionnelle caractérisée par un faible niveau de performance.** Le morcellement des terres, le manque d'investissement et d'infrastructures limitent le développement du secteur ;
- **l'intensification des phénomènes climatiques et le passage régulier de cyclones** sur le territoire fragilisent des populations déjà paupérisées, les maintenant dans un cycle de vulnérabilité ;
- **le Sud du pays est structurellement sujet à des sécheresses.** L'absence prolongée de précipitations dans le Sud du Pays, notamment dans l'Androy, a fait basculer près de deux millions de personnes dans une position de stress alimentaire ;
- **la vitalité de la croissance démographique** (près de 3 %) constitue un enjeu dans un contexte où le niveau actuel de la production ne suffit pas à nourrir la population ;
- **le manque de connectivités territoriales** isole de nombreux agriculteurs, augmente les coûts d'accès aux denrées alimentaires, freine les échanges et affecte les perspectives de développement du monde rural.

Le pays a recours à l'importation pour les produits de première nécessité et exporte des produits à forte valeur ajoutée

Le secteur agricole est largement dominé par la riziculture et l'élevage de zébus. Le riz est la principale denrée alimentaire à Madagascar, constituant près de 50% des calories consommées au niveau local. La consommation moyenne annuelle de riz par habitant s'élève à 97 kg, faisant de Madagascar le **premier consommateur de riz par habitant en Afrique**. La production végétale est largement dominée par la production de céréales (dont le riz) qui représente près de 45 % du total (plus de 7 MT), de tubercules représentant 20 % du total (3 MT), de sucre (3 MT – 18%), de légumes et de fruits (2,8 MT - 17%). L'élevage, avec un cheptel estimé à plus de 13 millions de têtes reste très largement dominé par l'élevage bovin (zébus) qui représente près de 68 % du total, suivi par l'élevage ovin et caprin (18 %) et porcin (13 %). Madagascar dispose également d'une grande richesse en biotopes et en zones de pêche. Le secteur contribue actuellement à hauteur de 6,6 % au PIB et procure environ 180 000 emplois en mer et à terre.

Le pays, qui ne parvient pas à produire suffisamment pour satisfaire la demande nationale, doit recourir à l'importation. Entre 2013 et 2018, la production moyenne de riz blanc était de 2.4 MT/an pour une consommation moyenne annuelle de 2.7 MT. 70 % des importations agricoles concernent les produits de première nécessité. L'importation de céréales, principalement le riz, constitue le premier poste d'importation agricole avec, en 2020, plus de 37 % des importations agricoles, loin devant la farine (12 %), le sucre (11 %) et l'huile (10 %). Cette dépendance expose le pays, et les populations vulnérables, à des risques inflationnistes. Les autorités malgaches ont créé une société d'Etat, la *State Procurement of Madagascar* qui a vocation à importer les produits de première nécessité afin de maîtriser les coûts d'approvisionnement et réguler les prix en période de soudure.

Parallèlement à l'agriculture de subsistance, se développent des filières d'exportation (vanille, clous de girofle, litchi, café, cacao) qui permettent des rentrées de devises et sont sources de revenus pour les populations rurales. Parmi les exportations agricoles, les produits de rentes représentent près de 68 % des exportations et les produits issus de la pêche environ 13 %. L'exportation de ces produits permet à la balance commerciale agricole d'être excédentaire. Cet excédent s'est toutefois résorbé au cours des dernières années sous l'effet d'une augmentation des importations. Les importations qui s'élevaient à 450 MUSD en 2016 ont atteint 655 MUSD en 2020. Le volume des exportations agricoles est quant à lui resté stable (878 MUSD) ; faisant apparaître un excédent de 223 MUSD en 2020.

Des projets sont à l'œuvre pour répondre à l'urgence alimentaire et accompagner Madagascar dans sa trajectoire de développement rural et agricole

De nombreuses actions ont été mises en œuvre par l'ensemble des partenaires techniques et financiers permettant d'apporter de façon urgente une réponse à la situation de stress alimentaire, via notamment le PAM. La Fondation Mérieux et le groupe français Nutriset ont signé un accord de partenariat en mars 2021 pour installer, à Fort-Dauphin, une usine de fabrication de solutions nutritionnelles à destination des écoliers de la région sud de Madagascar avec une capacité de production de 600 T/an.

Des investissements ont été identifiés par le gouvernement et la communauté internationale pour la réalisation de projets d'infrastructures d'irrigation à usage agricole (construction d'aqueduc et aménagement de points d'eau). La fourniture d'une assistance technique au ministère de l'eau par la France est en voie de finalisation via un financement conjoint entre l'AFD et la Direction Générale du Trésor. Les acteurs multilatéraux (UE, BAD et Banque Mondiale) sont également impliqués dans le financement de rénovation et de construction de routes nationales et secondaires afin de désenclaver et de développer des territoires ruraux.

L'aide à la structuration de filière constitue également un point nodal dans l'appui au développement agricole. La présidence malgache met en œuvre un programme d'appui à l'entrepreneuriat « Fihariana » pour structurer les filières agricoles. Dans ce cadre, un projet de renforcement de la filière laitière bovine a été mis en œuvre via l'importation depuis la France de vaches montbéliardes et normandes. L'AFD met également en œuvre des programmes de renforcement des capacités dans le secteur rural (PADAM, PAPAM, PRCC).

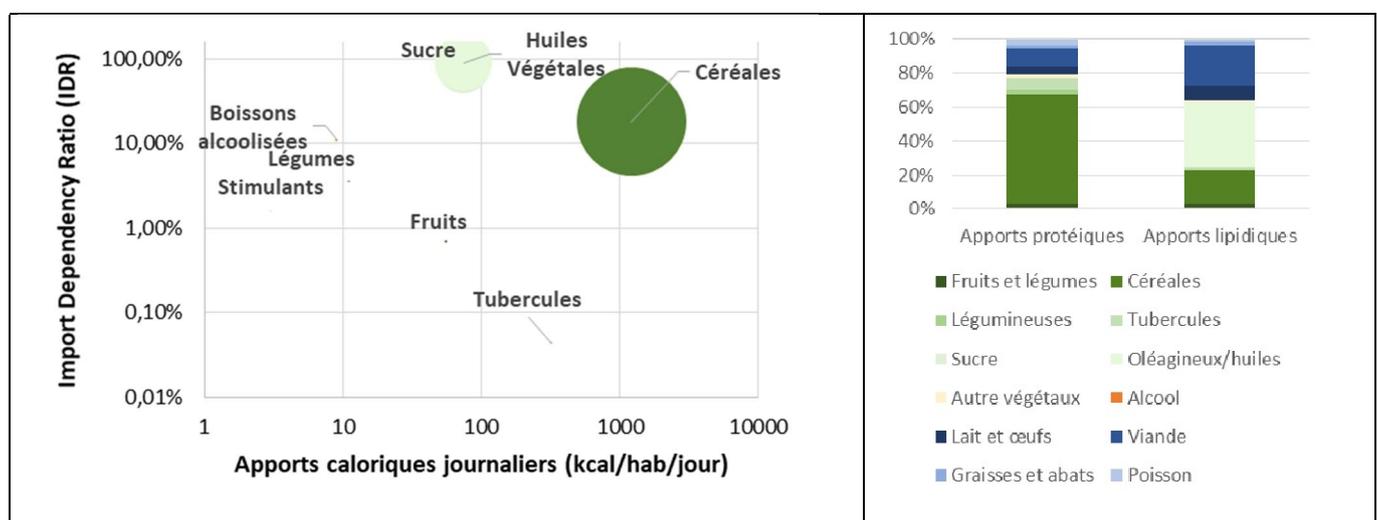


Figure 21: Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

❖ Océan Indien – Maurice

Par l'Ambassade de France à Maurice



Vers un renforcement ciblé de la sécurité alimentaire

La production agricole de l'île Maurice est caractérisée par une forte prédominance de la canne à sucre qui occupe près de 84 % des surfaces cultivées. Cet héritage agro-industriel, conjugué à l'exiguïté du territoire, laisse peu de place pour les autres productions destinées à nourrir les populations locales. Aussi, les importations permettent de combler la demande locale de nourriture qui s'élève en 2019 à 529 kg/hab/an et 3 015 kcal/hab/jour. La crise COVID-19 et les perturbations observées dans le fret maritime et aérien ont révélé le besoin de renforcer l'autosuffisance de l'île, notamment pour ce qui concerne les fruits et légumes.

Une prise de conscience récente des enjeux liés à la sécurité alimentaire

Le secteur primaire mauricien contribue peu à la valeur ajoutée produite en 2020 (3,9 %), derrière une industrie agroalimentaire plus développée (4,9 %) mais largement dépendante de matières premières importées. Ce secteur regroupe 23 500 exploitations qui forment un maillage dense mais inégal, pouvant servir de base pour le développement d'un secteur diversifié et efficace.

Le dérèglement des flux de marchandises provoqué par la crise Covid-19 a révélé les risques liés à une forte dépendance aux importations de produits alimentaires, a fortiori dans un contexte d'augmentation des cours des matières premières et de dévaluation de la roupie mauricienne. Afin d'augmenter la résilience du pays, le gouvernement a alors élaboré le *National Agri-Food Development Program* qui vise à augmenter les surfaces cultivées en mettant à disposition des terrains publics. L'*Agricultural Marketing Board* a quant à lui été chargé de coordonner la production en encourageant les agriculteurs à se tourner vers les filières déficitaires. Enfin, les entreprises agricoles pourront bénéficier de financements à taux préférentiel. Les impacts de la crise ont également fait émerger plusieurs projets de diversification et de régionalisation des approvisionnements des matières premières afin de réduire la dépendance vis-à-vis de fournisseurs uniques, situés notamment en Europe et en Asie.

Plus récemment, la tempête Batsirai (2 février 2022) a détruit une partie des cultures maraîchères, entraînant une progression de l'insécurité alimentaire à Maurice et une hausse des prix sur les marchés. Cet événement météorologique, devrait renforcer une inflation qui suit déjà une pente ascendante. Ainsi, les prix des denrées alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) ont augmenté de 10 % entre décembre 2020 et décembre 2021. Cette hausse atteint même 13,0 % pour les légumes, 22,4 % pour les fruits et 22,9 % pour les huiles de cuisson. En raison des dérèglements climatiques, la multiplication de phénomènes climatiques extrêmes pourrait renforcer une insécurité alimentaire qui a touché, en 2020, 8,3 % des foyers, en progression depuis 2016 (5,2 %).

Peu de programmes d'envergure ont été lancés avant 2020, malgré un discours prônant la diversification des productions agricoles. La mise en place du *National Food Production Committee* (NFPC) en 1974, prouve pourtant une prise de conscience ancienne des enjeux liés à la sécurité alimentaire. Entre 2008 et 2015, deux *Sustainable Diversified Agri-food Sector Strategies* se sont succédées, fixant pour objectif de renforcer certaines filières afin que leur offre s'aligne sur la demande locale. Ce mécanisme a notamment fonctionné pour la culture de la pomme de terre dont les ventes ont réussi à couvrir le marché dès le début des années 2010 grâce à une production qui dépasse alors les 20 000 tonnes par an. Enfin, depuis 2015, le gouvernement, en partenariat avec l'Union européenne porte le programme *Smart Agriculture* afin de promouvoir le développement d'une agriculture raisonnée et diversifiée.

Une balance commerciale agroalimentaire durablement déficitaire

En 2019, chaque résident de Maurice consommait près de 3 015 kcal/jour, pour une quantité disponible de nourriture de 529 kg/hab/an. A la base de la plupart des repas consommés quotidiennement, le blé et le riz représentent respectivement 28 % et 13 % des apports en protéines. Outre la place occupée par ces céréales, le métissage culturel qui caractérise la gastronomie mauricienne induit une importante diversité dans les produits consommés. Utilisé dans de nombreux plats tels que le *mine frit* ou le *briani*, la volaille offre un apport protéique de 15 g/hab/j, soit les trois quarts de l'apport fourni par la viande. Le lait en est également un

pourvoyeur important (11 g/hab/jour), devançant les produits de la mer (8 g/hab/j). Les apports protéiques sont à 48 % d'origine animale, principalement complétés par les céréales et les légumineuses (notamment les lentilles, très appréciées localement). Enfin la consommation de lipides, s'établit à 95 g/hab/jour, principalement en raison de l'utilisation d'huiles de soja et de tournesol dans de nombreuses préparations de fritures. Cet apport lipidique est en progression de 6,1 % par rapport à 2010.

En raison de la prédominance de la canne à sucre, les surfaces consacrées aux cultures dédiées à l'alimentation locale restent assez réduites et ne représentent, en 2020, que 14% des terrains exploités, soit 7 400 ha. Elles sont principalement dédiées au maraîchage notamment pour la culture des courges (670 ha), des tomates (650 ha) et des pommes de terre (630 ha) et dans une moindre mesure pour les cultures fruitières (bananes et ananas principalement). Les exploitations d'élevage, sont également de petite taille, exception faite de la filière avicole au sein de laquelle certaines ont adopté des méthodes industrielles. Ainsi le groupe *Inicia Ltée* fournit plus du tiers des 220 millions d'œufs vendus en 2020 et *Avipro* (filiale du groupe *Ecolisia*) produit 15 000 T de volaille, participant à la couverture de la totalité des besoins de la population. Il est aussi à noter qu'un cheptel d'environ 35 000 cerfs est élevé pour la consommation locale, constituant la 3^{ème} production de viande derrière le bœuf et le poulet. Les produits halieutiques pêchés ou transformés à Maurice sont essentiellement destinés à l'export. Seule une partie des poissons pélagiques pêchés par les navires mauriciens (22 000 T), tels que les thons ou les espèces porte-épées, est consommée sur place.

La faiblesse de la production agricole est compensée par les importations de produits bruts et transformés. Afin de limiter la variation des prix lors de la mise sur le marché, l'importation et la vente des deux produits les plus consommés sont régulées par la *State Trading Corporation*. En 2020, près de 125 000 T de blé (soit 33 MUSD) et 65 000 T de riz (soit 55 MUSD) ont été importées, respectivement depuis la France et l'Inde principalement. Egalement très consommé mais peu produit localement, plus de 90% de lait est importé (principalement en poudre depuis la Nouvelle-Zélande). A l'inverse, en raison de la structuration de quelques filières, le pays est moins dépendant des importations de viande et de légumes pour lesquelles l'*Import Dependency Ratio* (IDR) s'établit respectivement à 27% et 37%.

La balance commerciale mauricienne est soutenue par deux filières agro-alimentaires phares, celle des conserveries de poisson qui ont généré 232 MUSD en 2020 et les sucreries qui ont généré 188 MUSD à l'export. A l'inverse, les céréales, les préparations à base de céréales, le lait et les viandes ont des balances commerciales largement déficitaires. Depuis 2010, cette situation se détériore en raison d'une baisse régulière de la production annuelle de sucre et d'une légère augmentation des importations de produits alimentaires consommés localement.

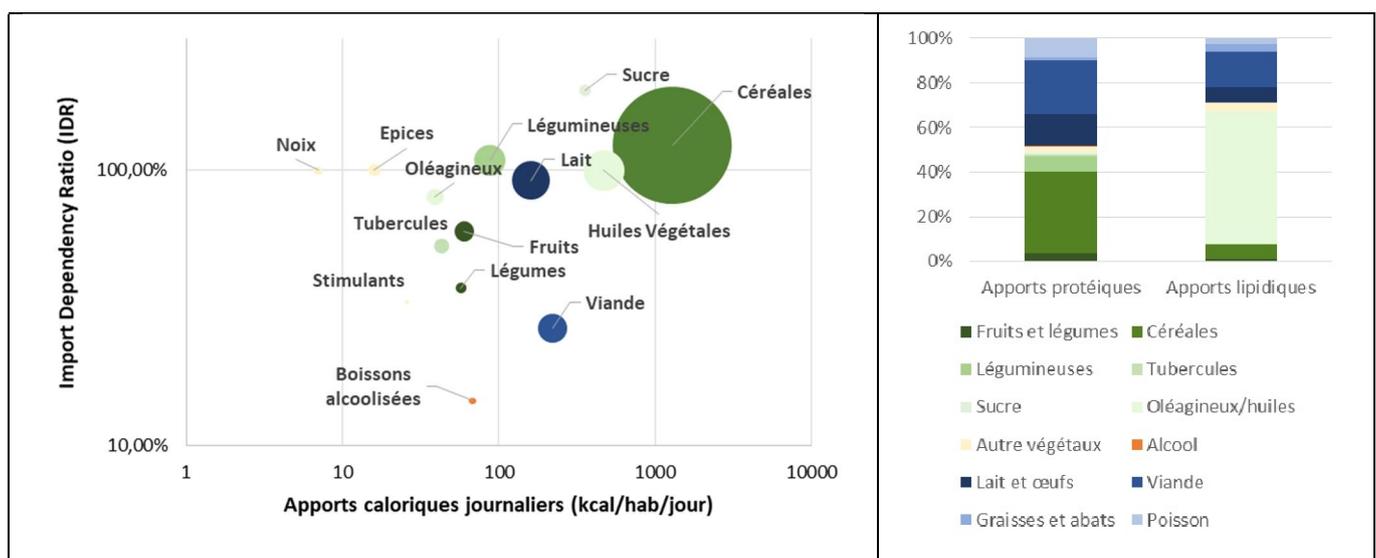


Figure 22: Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

❖ Océan Indien –Seychelles

Par le SE de Tananarive



Un recours à l'importation pour compenser des surfaces cultivables limitées

La production agricole des Seychelles est centrée sur les fruits et légumes qui représentent près de 72 % des surfaces cultivées. Le secteur agricole seychellois compte peu dans le PIB (environ 2%) en comparaison au secteur touristique, principale activité économique de l'archipel. Les importations permettent de combler à 70 % les besoins alimentaires locaux, dans un contexte où la sous-alimentation a connu une diminution notable (de 11 % à 7 %). La balance commerciale agricole reste excédentaire en raison d'exportations importantes de produits de la pêche, tandis que les importations sont diversifiées.

Un secteur agricole peu important qui se caractérise par une insuffisance de surfaces cultivées

Le secteur agricole seychellois contribue peu à la valeur ajoutée produite en 2020 (moins de 2 %), évolution qui s'est faite au profit du secteur touristique depuis les années 1970. Le *Land Acquisition Act*, réforme agraire mise en place un an après l'indépendance de 1976, projetait une mise en valeur des terres agricoles. Celle-ci se faisait néanmoins en parallèle avec l'essor du tourisme qui finit par entraîner un recul de l'agriculture à travers un phénomène global de vente de terrains côtiers par les planteurs, destinés à la construction d'infrastructures touristiques. S'ensuit une chute de la main d'œuvre agricole, dans un secteur employant actuellement 1% de la population active.

Le secteur agricole souffre d'une insuffisance de surfaces agricoles, fortement dispersées et doit faire face au changement climatique. La surface agricole représente environ 1600 ha soit 0,8 % de la superficie totale. L'insularité de l'archipel entraîne une forte dispersion et limite les échanges entre des îles caractérisées par un éloignement important entre elles. L'archipel fait également face à des enjeux de variation de température, de fortes précipitations et de hausse du niveau de la mer qui entravent le développement du secteur.

Plus des deux tiers des besoins alimentaires sont couverts par les importations

En 2019, chaque résident seychellois consommait près de 3 093 kcal/jour, pour une quantité disponible de nourriture de 720 kg/hab/an. Les produits les plus consommés sont les céréales (blé, riz, maïs...), le sucre, les viandes de poulet et de porc.

La production agricole locale repose principalement sur les fruits (banane, papaye, mangue...) et les légumes (piment, manioc, tomates, potiron...) qui représentent près de 72 % des surfaces cultivées. Une partie significative des producteurs (24,5 %) tirent la totalité de leur revenu de cette production. Le secteur regroupe près de 530 exploitations commerciales dotées d'infrastructures modernes. 6 000 ménages pratiquent l'agriculture, parmi lesquels 97 % d'entre eux destinent la production de fruits à la vente, contre seulement 39% pour les légumes. L'agro-transformation demeure peu développée. S'agissant des produits d'élevage, les Seychelles produisent pour moitié des œufs de poules pondeuses (51 %), de la volaille de chair (22 %) et du porc (20 %).

L'archipel reste largement dépendant des importations de produits agricoles (70 % des besoins alimentaires), à travers le principal opérateur étatique, la Seychelles Trading Corporation (STC). Le *Seychelles Marketing Board* (SMB) qui rachetait les produits agricoles locaux et régulaient les prix, a été divisé en cinq sociétés (dont quatre privatisées) à partir de 2008, menant à une suppression des contrôles des prix. Le pays est fortement dépendant des importations de viande et de légumes pour lesquelles l'*Import Dependency Ratio* (IDR) s'établit respectivement à 81 % et 85 %.

Un excédent de la balance commerciale agricole porté par l'exportation de produits issus de la pêche

La balance commerciale agricole seychelloise est excédentaire en 2020 (35 MUSD) soutenue par des exportations de produits de la pêche qui ont généré 268 MUSD en 2020, représentant plus de 90 % du total des ventes. Ces exportations sont principalement destinées à des pays européens (France, Royaume Uni, Espagne, Italie) et de l'île Maurice. Côté importations, la répartition est plus diversifiée : les conserves de poisson concentrent 35 % des achats, devant l'huile végétale, les produits laitiers, les boissons alcooliques (respectivement 5 %).

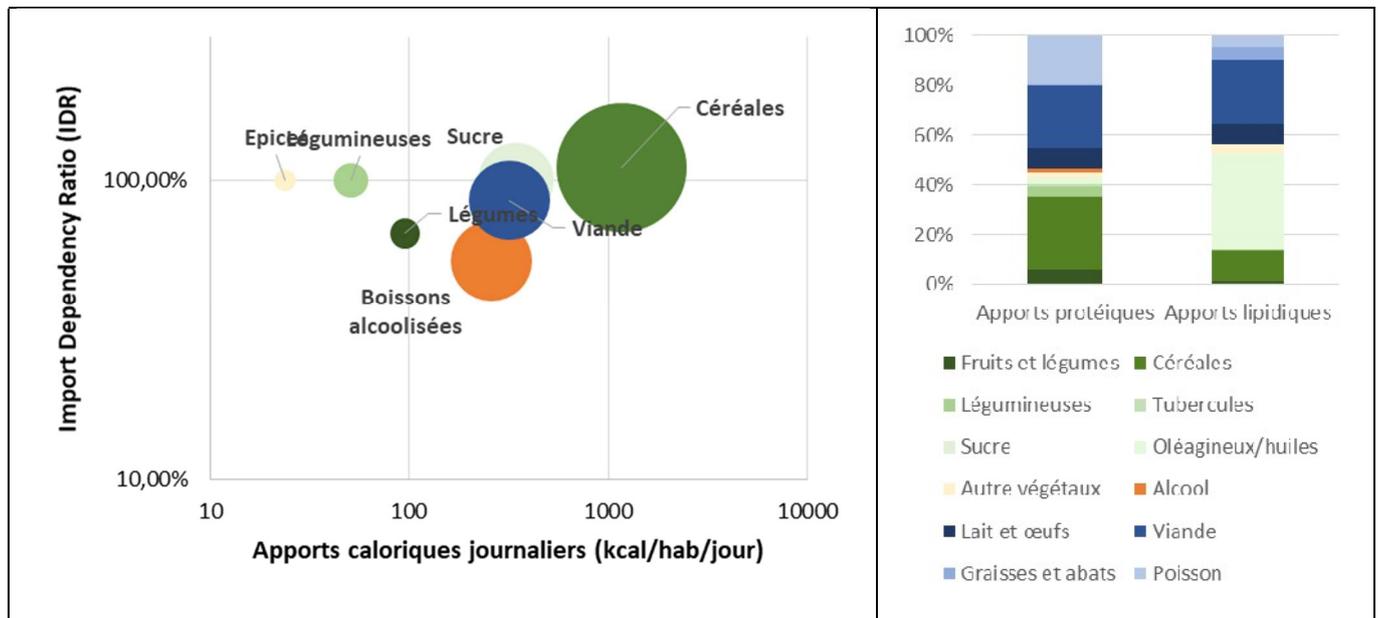


Figure 23: Régime alimentaire et dépendance aux importations (Gauche) et répartition des apports protéiques et lipidiques (Droite)

Indicateurs régionaux : Océan Indien

Indicateurs Pays	Comores	Madagascar	Maurice	Seychelles
<i>Population (M hab.) ONU, 2020</i>	0,9	27,7	1,3	0,1
<i>Croissance démographique (%) ONU, 2015-2020</i>	2,2	2,7	0,2	0,7
<i>Doing Business (classement) 2020</i>	160	161	13	100
<i>Indice de corruption - Transparency international 2020</i>	160	149	52	27
Macroéconomie				
<i>PIB (Mds USD) FMI, 2020</i>	1,2	13,2	10,9	1,1
<i>PIB/hab (USD) FMI, 2020</i>	1 355	462	8 619	11 701
<i>Croissance du PIB réel (%) FMI, 2020</i>	-0,5	-6,1	-14,9	-12,9
<i>Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI, 2020</i>	0,8	4,2	2,5	1,2
Finances Publiques				
<i>Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI, 2020</i>	-1,0	-4,3	-11,9	-18,4
<i>Dette publique (%PIB) FMI, 2020</i>	22,3	46,0	96,9	96,5
<i>Dette publique extérieure (%PIB) FMI, 2020</i>	24,1	33,5	21,1	43,8
Echanges				
<i>Balance des biens (%PIB) CNUCED, 2019</i>	-14,8	-10,2	-23,5	-39,5
<i>Exportation française vers (MEUR)*</i>	35,6	378,0	554,8	56,2
<i>Importation française depuis (MEUR)*</i>	13,8	562,7	261,2	102,4
<i>Balance courante (%PIB) FMI, 2020</i>	-1,7	-5,3	-12,6	-29,5
<i>Transferts de la diaspora (%PIB) FMI, 2019</i>	11,5	3,5	1,2	1,4
<i>Réserves de change (mois d'import) FMI, 2019</i>	5,9	3,5	7,9	2,0
Développement				
<i>IDH, BM, 2020</i>	0,55	0,53	0,80	0,80
<i>Espérance de vie à la naissance (2015-2020) ONU</i>	64,0	66,5	74,8	73,3
<i>Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM</i>	17,6	77,6	0,2	1,1
<i>Emissions de CO2 par habitant (tonnes) BM 2014</i>	0,20	0,13	3,35	5,42
Notation Dette Souveraine				
S&P	-	-	-	-
Moody's	-	-	Baa2(-)	-
Fitch	-	-	-	B
Politique Monétaire				
<i>Taux directeur **</i>	1,04	-	1,85	4,94
Supplément agricole				
<i>Part du PIB agricole (%PIB) CNUCED, 2019</i>	35	24	3	3
<i>Part de population rurale (%Population) FAO, 2018</i>	71,0	62,8	59,3	42,5
<i>Part des surfaces agricoles (%Superficie) FAO, 2017</i>	70,4	69,6	42,2	3,4
<i>Part des surfaces forestières (%Superficie) FAO, 2017</i>	19,9	21,2	18,9	88,4
Surfaces agricoles et forestières				
<i>Total des surfaces agricoles (Mha) FAO, 2017</i>	0,131	40,9	0,086	0,002
<i>Cultures annuelles - Terres arables (Mha) FAO, 2017</i>	0,066	3,0	0,075	0,000
<i>Cultures permanentes (Mha) FAO, 2017</i>	0,050	0,6	0,004	0,001
<i>Pâturages et prairies (Mha) FAO, 2017</i>	0,015	37,3	0,007	0,000
<i>Total des surfaces forestières (Mha) FAO, 2017</i>	0,037	12,5	0,039	0,041
Cheptel				
<i>Bovins (millions de têtes) FAO, 2020</i>	0,051	8,95	0,004	0,000
<i>Ovins (millions de têtes) FAO, 2020</i>	0,025	0,9	0,004	0,000
<i>Caprins (millions de têtes) FAO, 2020</i>	0,121	1,5	0,026	0,006
<i>Porcins (millions de têtes) FAO, 2020</i>	0,000	1,8	0,022	0,005
<i>Volailles (millions d'animaux) FAO, 2020</i>	0,5	41,3	16,5	0,1
Echanges agricoles, agroalimentaires, bois et agrofouritures				
<i>Total des imports "agricoles" (MUSD) CNUCED, 2020</i>	92	736	1 178	261
<i>Total des exports "agricoles" (MUSD) CNUCED, 2020</i>	17	887	635	296
<i>Exportations "agri" FR vers (MEUR) Kiosque Fin., 2021</i>	12,2	64,5	103,1	19,9
<i>Importations "agri" FR depuis (MEUR) Kiosque Fin., 2021</i>	1,9	309,9	67,4	112,2

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN Jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOUÏ PRADA suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
(jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr).

Rédacteurs : SER de Nairobi et SE de l'AEOI.

Pour s'abonner : sary.zoghely@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©DGTresor